

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration: 71a RUE SAINT-JACQUES MONTREAL

TELEPHONE ADMINISTRATION: Main 7461 REDACTION: 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

QUE M. CHOQUETTE SE RASSURE

M. le sénateur Choquette s'est beaucoup préoccupé, paraît-il, de ce que le Devoir et son directeur penseraient de l'attitude du ministre, telle que formulée par M. Loughheed, au sujet de la Loi de la marine. M. Héroux a déjà répondu au bouillant sénateur. Il n'a, en effet, qu'à relire les articles que j'ai publiés depuis un mois pour savoir ce que je pense de la Loi de la marine et de ce qui doit en être fait. Quant aux motifs invoqués par M. Loughheed pour excuser les lenteurs du ministre, M. Choquette pourra constater que les avis avancés d'avance—presque mot pour mot—analysés succinctement et combattus dès le 17 février, sous ce titre: Pourquoi différer l'abrogation de la Loi de la marine? Je ne trouvais dans ces motifs que "des raisonnements de politiciens à l'esprit indélicat et au coeur mou, en quête de prétextes à opposer à l'accomplissement de leurs devoirs et, pour un certain nombre, à l'exécution de leurs promesses." C'est encore mon opinion. Au Devoir, les changements de ministère ne nous font pas changer de principes. Les évolutions, savantes ou maladroites, des politiciens de tout calibre et de toute livrée, ne nous font pas tourner avec le vent des faveurs. N'ayant aucuns petits intérêts à ménager, aucune petite vengeance à satisfaire, nous ne portons pas de petites bottes à un ministre, quitte à tendre ensuite de petits pièges au ministre suivant, afin de rentrer en grâce. Nous allons droit notre chemin, sans nous préoccuper de ce qui peut en résulter pour nous ou pour autrui: les droits de la vérité priment ceux des hommes et des partis. Nous continuerons la lutte contre la Loi de la marine, pour le maintien de la constitution au Keewatin, et pour toute cause qui nous paraîtra juste, légitime et opportune—qu'elle soit gagnée ou perdue pour l'instant, et quoi qu'en pensent les rouges ou les bleus de l'une ou de l'autre Chambre. Rien n'est plus bas et plus vulgaire que de se battre seulement du "côté qui gagne". Rien n'est plus sot et plus lâche, et en même temps d'un calcul plus faux, que d'abandonner les causes qui semblent vaincues. Même "mortes et enterrées pour toujours," aux yeux des gens "pratiques" et des politiciens à courte vue, elles ont parfois des réveils étonnants, des résurrections fulgurantes. Du reste, dans les luttes que nous poursuivons, comme dans les combats que nous reprendrons ou ceux que nous entamerons, nous choisirons notre heure et nos armes, sans consulter M. Choquette. Car à nos yeux, comme à beaucoup d'autres, ce sénateur au front léger et à la puissante crinière, tout magistrat qu'il a été et fut-il encore vingt ans "Membre de la Chambre Haute" restera toujours "un bon jeune homme de la plus belle espérance."

Henri BOURASSA.

LE CONGRES DE LANGUE FRANÇAISE ET LE SOU DES TOUT PETITS

Le congrès de langue française se hâte chaque jour vers un plus grand succès. Les gens de foi timide avaient pu redouter et même prédire une vaine parade, une tenue cérémonieuse de séances académiques, une Saint-Jean-Baptiste à répétition, que sais-je encore? Ils en seront, semble-t-il pour leurs prophéties. Rien désormais ne pourrait plus empêcher le congrès de 1912 de devenir dans notre histoire, le plus magnifique réveil de la race. Et ce qui nous en donne l'assurance, c'est l'unanimité dans l'adhésion de tous les groupes français; c'est le caractère du mouvement qui apparaît populaire, général, et qui bientôt sera universel. Déjà, il n'y manque peut-être que les enfants, les tout-petits. Mais qui donc ne voudrait entreprendre quelque chose pour les y associer? On cherche un moyen d'atteindre tout le monde, de faire entrer la question du français jusque dans les plus modestes foyers. En est-il un plus sûr que de faire appel aux enfants? S'il n'y a qu'un peu de babil, on ne saurait nier que les tout-petits ne puissent devenir de merveilleux propagandistes. On sait comme à la maison nul ne peut demeurer étranger ni indifférent à leurs préoccupations. Et qui a besoin d'apprendre comme les mines affectées des bambins ont tôt fait de devenir, en passant par l'âme affectueuse et inquiète des mères, les gros problèmes de la famille? Il y aura quelque chose de grand et d'étonnant à la fois, dans cette venue de toute l'enfance canadienne-française, à la rescousse du parler maternel. "Le patriotisme est toujours beau et toujours touchant, écrivait un jour Emile Faguet. Il est davantage quand il est jeune. Le patriotisme jeune est charmant et donne au coeur de celui qui le rencontre, le petit battement." Le mouvement des plus jeunes de chez nous nous deviendra une promesse d'avenir. Les plus vieux se sentiront moins tentés d'abandonner leur page d'histoire à l'état d'ébauche quand ils sentiront venir derrière eux des continuateurs qui voudront l'achever. Et assurément les persécuteurs du français ne nous feront point le reproche de nous abriter derrière les Saints-Innocents, si nous nous le retrayons d'assumer par leur parti le sympathique rôle d'Hérode. Au surplus, c'est pour que les mots de France ne se taisent pas sur les lèvres des enfants, que se battent les aînés. Les bénéficiaires de la lutte ont un intérêt suprême à n'en pas ignorer l'enjeu. Vouloirs nous que la génération prochaine grandisse en l'amour et l'orgueil de son sang? Faisons qu'elle aille son chemin sous la protection de fiers souvenirs! Les enfants qui auront signé la requête pour la loi Lavergne, qui auront versé leur sou à l'oeuvre du monument Dollard, participé au congrès de la langue française, devraient emporter dans la vie le goût des gestes généreux. Donc, que les chefs naturels des paroisses osent dire le mot, qu'il faut dire, et dans quelques jours, les tout-petits auront fondé le drapeau de la langue française. Nos généreux instituteurs donneront l'élan comme elles l'ont déjà fait. Vous souvenez-vous de cette vieille demoiselle lorraine dont Maurice Barrès nous dessine quelque part—est-ce dans Colette Baudouin?—la comédienne figure? La vieille demoiselle était connue dans toute la région de Metz pour son attachement au vieux pays, pour son culte des choses de France. Et aussi, nous dit le romancier, dans un de ses mots discrets, mais d'une émotion si prenante, ses compagnes l'appelaient-elles toujours religieusement Mademoiselle... la France. Il se trouvera sans doute plusieurs petites institutrices canadiennes-françaises qui voudront mériter quelque noble surnom comme celui-là. Voyons, où est-elle la vaillante qui voudra s'entendre nommer la première... mais oui, et pourquoi pas?... Mademoiselle Langue française? On avouera qu'il est des surnoms de moins bonne compagnie, et que les enfants, les cruels! en inventent parfois de plus gênants à porter. Nos institutrices peuvent organiser, à peu de frais, une classe, ou, ce qui vaudrait mieux, une gentille petite soirée autour du parler français et du congrès prochain. Les parents s'y rendront avec plaisir, et quelle meilleure occasion peut s'offrir de les atteindre par-dessus la tête de leurs enfants! Et puis, pour terminer d'une façon pratique, les pupilles seraient invités à verser leur sou, mais si l'on veut, pas plus qu'un sou. Il vaudrait mieux s'en tenir là, pour ne gêner personne, pour que le petit pauvre n'ait pas à rougir de son obole et surtout qu'il ne soit pas privé du bonheur de l'offrir. Dans la seule province de Québec, plus de 120,000 enfants fréquentent nos écoles. Qu'ailleurs nos compatriotes s'en mêlent à leur tour. La somme sera vite tout à fait rondelette. Et si ces messieurs du comité des finances à Québec ne savent qu'en faire, eh bien, les tout-petits, vous enverrez vos sous aux camarades de l'Ontario et de l'Ouest pour qu'ils s'engagent des maîtresses canadiennes-françaises!

Ai-je rêvé?... Mais qui donc me l'a racontée cette fête de St-G... de langue française dans la petite école de la paroisse de St-G...? A huit heures du soir, le clocheton a sonné à toutes volées, étre-

nant ses sons clairs dans la nuit sereine et sur la campagne blanche. Des sonneries de grelots lui ont bien vite répondu. Les carrioles sont venues s'aligner le long de la clôture; et le grand nombre de chevaux qui attendent, la robe sur le dos, atteste qu'à la soirée, personne ne manque des gens du Trois. Dans l'école, tous les petits sont endimanchés, et quel air de fête dans l'unique salle bien éclairée! Des banderoles courent le long des poutres; les murs sont piqués de minuscules tricolors, de Carillons. Le pupitre de la maîtresse où vient prendre place M. le commissaire, se pare d'un pot de fleurs, et là, sur le grand tableau noir, on peut lire en belles lettres blanches, hautes et droites: Pour la langue de nos mères. En avant du tableau, un plateau d'argent sur un tabouret, attend les offrandes. La fête commence. Au signal de la maîtresse, les petits saluent cérémonieusement l'assistance, puis, avec entrain attaquent O Canada. On chante deux strophes; un autre signal et chacun va prendre place à son pupitre. C'est maintenant la correction d'une dictée française, travail confié aux plus âgés. Les bambins lisent l'un après l'autre leur bout de dictée, analysent, expliquent, corrigent, se font corriger, pendant que les petites phrases ailées, faites de verbes doux, d'adjectifs émus, de substantifs pieux, voltigent sous le toit de l'école et vont faire frissonner l'âme des parents et les petits drapeaux appendus à la voûte. C'est qu'elles parlent bien les petites phrases: "O belle, ô pure, ô noble, ô délectable langue française! Dieu qui aime les Français, et par lesquels ses desseins s'accomplissent, leur a mis dans la bouche, en témoignage de leur mission sublime, le parler le plus suave, le plus doux, le plus fin, le plus fort, le plus touchant qui ait jamais chanté sur les lèvres humaines... Langue claire, droite, probe, ennemie de la fraude, langue franche comme l'épée de DuGuesclin... Langue pieuse! "Notre Père qui êtes aux cieux..." cela ne se dit bien qu'en français... O belle, ô pure, ô noble, ô délectable langue française..." On a reconnu dans cette prose de poète, l'un des plus jolis billets d'Albert Lozeau. Mais voici qu'un bambin se hisse sur une chaise, face à toute la classe, une longue feuille de papier à la main. Il annonce: Mots à bannir: coat, binder, shed, sat, track, sweater, scrape, safe, satchel, etc., etc. Et toute la classe de lui donner la réplique en lui renvoyant avec une unanimité parfaite les mots de chez nous. Et l'on passe au 4e numéro du programme: une leçon d'histoire du Canada. C'est l'institutrice qui interroge; et, tout de suite, commence la série des épisodes épiques, le long défilé des gloires. Ils furent tous prononcés, ce soir-là, les noms plus sonores, les plus vaillants, ceux dont les syllabes donnent au coeur le "petit battement" d'héroïsme, ceux des grands morts qui dorment en nous, et qui, à nos heures de doute, d'apathie, s'éveillent pour nous exhorter à la lutte, pour nous crier de défendre et de parler ancestral la vieille âme héritière. Ce ne fut pas tout. Il se dit et se fit encore après cela de jolies choses, à la petite fête de langue française de l'école du Trois. On m'assure qu'on y chanta, et de façon fort délicate, les plus sautillantes de nos chansons canadiennes. Et je me suis même laissé dire qu'un des plus grands parmi les bambins récitait avec un aplomb et un pectus que n'aurait pas désavoué le membre du comté, la fameuse riposte de Lafontaine à M. Dunn en 1842: "On me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle, mon premier discours dans cette Chambre..." A la fin, l'institutrice prit la parole. Elle félicita l'institutrice et les enfants. Et comme il a de la lecture, M. le Commissaire, et même quelques lettres, il dit aux petits tout l'amour qu'il faut porter à la langue française et combien ils devaient s'estimer heureux de l'apprendre sans peine. Il leur raconta les difficultés de leurs petits camarades de l'Ontario et de l'Ouest, incapables de bien apprendre à l'école la douce parole de leurs mères. Il leur demanda de bien parler leur langue pour se préparer à la bien défendre; et il leur cita l'exemple des petits Polonais préférant subir le fouet des maîtres d'écoles prussiens plutôt que de trahir le parler de leur patrie. L'institutrice se leva. "Mes enfants, leur dit-elle très simplement, c'est le moment de déposer votre offrande. Je vous l'ai dit: personne ne doit déposer plus qu'un sou. A vos parents, s'ils le jugent à propos, d'ajouter à votre obole. Mais votre sou, vous le donnerez avec amour, n'est-ce pas? Vous le donnerez en songeant comme vous le dit là, le grand tableau noir, que c'est "Pour la langue de nos mères." Un dernier signal! Les tout-petits se mettent en file et au pas militaire, commencent à défilé devant le plateau d'argent, en chantant de leurs voix douces et frêles qu'ils essaient de rendre énergiques et sonores comme des clairons: Ils ne l'auront jamais, jamais (bis) L'âme de la Nouvelle-France. Redisons ce cri de vaillance: Ils ne l'auront jamais, jamais! Ils ont dit dans leur fol orgueil: Nous te prendrons, ô race fière, Et ta langue et ton âme altière; En paix, nous clourons ton cercueil! Ils ne l'auront jamais... Tant que nos fleuves couleront; Tant que là-bas la citadelle Au vieux roc restera fidèle, Que les érables verdissent... Ils ne l'auront jamais... Tant que forts seront les vœux, Que prêts à toutes les batailles, Nous saurons redresser nos tailles A la hauteur des grands devoirs... Ils ne l'auront jamais... Tant que la croix de nos clochers Se heurtera dans les étoiles... Ils ne l'auront...

Les notes du fier refrain s'envolèrent emportées par leur rythme martial, ponctuées par la tombée des sous. Les parents se sentirent émus. Le vieux L... un vieux cultivateur à l'aise qui avait là ses petits enfants, et lui-même un fils de patriote qui avait vu le feu de Saint-Eustache, pleura pour de bon dans son coin. Il passait pour bien ménager le père L..., depuis surtout qu'il s'était donné à ses enfants. Et pourtant, quand il vit les parents se diriger à leur tour vers le plateau d'argent; quand il vit les mères enlever à bras leurs bébés pour leur faire jeter des pièces blanches, le père L... sortit de son gousset sa bourse aux cordons bien noués, y plongea ses vieux doigts engourdis qui venaient d'essuyer des larmes, et quand tout le monde eut passé, le dernier et d'un geste lent qu'il voulait faire pieux, il jeta discrètement son obole dans le plateau d'argent. L'école se vidait. L'institutrice alla voir au plateau des offrandes; elle trouva, tout humide sur l'entassement des sous de cuivre parsemé de monnaie blanche, une étincelante pièce d'or. Abbé L.-A. GROULX.

Sur le Pont d'Avignon....

Les électeurs se souviendront, si vous ne vous souvenez pas! que le "Bien Public" aux députés qui ont été élus en réclamant le respect du droit des minorités! Si se souviendront! Il se souviendront! Si les Canadiens mettaient simplement à réclamer la liberté électorale, la dime de l'énergie que les suffragettes mettent à réclamer le droit de vote, la bataille serait vite gagnée. Chose extraordinaire: Roosevelt n'a rien à dire sur nos journales? Nous l'aurions-il changé?

BLAKE

Tous les Canadiens apprendront avec une douloureuse émotion la mort du grand citoyen que fut Edward Blake. Son éloignement de la politique canadienne n'avait pas diminué l'estime qu'ils lui portaient. Tragique coïncidence, Blake meurt à la veille du jour où l'on tente de porter un nouveau coup à l'oeuvre de justice et de liberté dont il fut le noble artisan. Puisse son souvenir protéger les droits des minorités! Il se trouve un certain nombre de gens pour soutenir que l'émoué de Pékin n'avait pour but que de fournir à Yuan-Shi-Kai le prétexte de ne pas quitter la ville. Deux pays!

M. Roosevelt et la presse

Décidément, la candidature de M. Roosevelt a une troisième présidence à une mauvaise presse. On a beau se faire une raison, constater que la personnalité du Colonel se détache en relief vigoureux sur le fond plutôt effacé des autres personnalités soupçonnées, il faut admettre le fait patent, presque brutal. La masse n'aime pas les caractères qui s'accusent; le régime républicain, par instinct redoute l'influence des hommes qui sortent de la moyenne familière à chacun et jalouse invinciblement ceux que leur intelligence politique a placés plus en vedette aux yeux du monde. Pour figurer à la tête d'une république, il faut être médiocre. Ainsi en a décidé la démocratie triomphante. En France, on sait quels présidents on donne au régime que subit notre ancienne mère-patrie: des Loubet, des Fallières, et quoi, encore. En Amérique, on s'offre des McKinley, des Taft, mais des Roosevelt, on n'en veut plus, paraît-il. Pourquoi? Taft est un "bon garçon", un "jolly good fellow" comme on dit de l'autre côté de la frontière, et même à Montréal, souvent. Il ne tire pas à conséquence, quoique massif de sa personne. Gardons-le! répètent en chœur tous les journaux de la Nouvelle-Angleterre, de l'Etat de New-York et de maints autres Etats. Taft est hospitalier, il est conservateur, il est honnête, et ferme dans ses décisions quand il veut; il a même fait preuve de courage en certaines occasions. Roosevelt est un tyran, un despote; il impose son autorité, il veut que ses idées triomphent, et il en a une poignée!... Donc, soyons pour Taft! Voilà, en résumé, le langage que tiennent les journaux américains dont j'ai pu prendre connaissance. M. Taft les aurait enrégimentés tous qu'ils ne seraient pas plus unanimes. La convention républicaine aura lieu le 18 de juin prochain. Les délégués ne sont pas encore nommés. Après la réunion plénière de Chicago, si M. Roosevelt était choisi comme candidat à la présidence, le ton de la presse changerait du tout au tout. Ce n'est pas parce que M. Roosevelt menace de changer l'orientation du parti républicain, de le conduire dans des sentiers nouveaux et peut-être dangereux, que l'on ne veut pas de Roosevelt aujourd'hui. C'est parce que Roosevelt est Roosevelt, et qu'il fera ce qu'il annonce, s'il est élu. Les Américains sont fatigués de Roosevelt comme les Athéniens étaient fatigués d'Aristide, à cette différence près, que si Roosevelt sort victorieux de la lutte, tous les Américains seront pour lui. Uldéric TREMBLAY.

A LA JEUNESSE

Par l'organe de l'Association de la Jeunesse, la génération nouvelle a pris position déjà dans le conflit qui va diviser l'opinion; par la voix d'Armand Lavergne, le plus fier de ses représentants parlementaires, elle a crânement affirmé qu'elle ne subirait l'esclavage d'aucun parti. C'est pourquoi cette double affirmation trouve dans les profondeurs de la foule un retentissant écho. La Jeunesse doit parler ferme, elle doit parler haut, parce que c'est elle qui portera le dur fardeau des fautes qu'on veut commettre. Elle doit parler clair, elle doit parler net parce qu'elle est libre encore des entraves de parti ou d'intérêt. Libéraux, conservateurs ou nationalistes, les Jeunes ont des titres égaux et des responsabilités égales, puisque le texte de loi qu'on menace de déchirer est l'oeuvre commune de nos maîtres à tous. Mais s'il en est qui aient le droit ou le devoir de parler d'abord, ce sont les jeunes nationalistes et les jeunes conservateurs qui ont fait campagne contre le cabinet Laurier. Ils dénonçaient sa politique de "conciliation à outrance"; ils réclamaient le respect absolu de la Constitution et l'égalité pratique des deux races; qu'ils sachent affirmer, par un acte public, que ce n'était point là de vaines paroles, bonnes seulement à balancer une phrase bien rythmée, mais le cri de leur conscience; qu'ils sachent le prouver, même si cette clameur de justice doit s'éteindre sur les lèvres de ceux qui la leur avaient apprise. Il y va de l'intérêt général; il y va de leur honneur et du respect qu'ils peuvent commander dans l'opinion. Omer HEROUX.

CHANT DES FILS DE QUEBEC ET DE VILLE-MARIE

Aux Apôtres du Parler Français chez nous Canadien, Canadien, toi le gardien du fleuve, Fais-tu sonner toujours au pays laurentien Le parler de Champlain et du fier Maisonneuve, Le doux parler de France est-il encor le tien? Ta langue, l'aimes-tu jusqu'à mourir pour elle? Fidèle à tes grands morts, es-tu toujours jaloux D'entendre murmurer cette langue si belle Dont bercent leurs enfants les femmes de chez nous? L'étranger envahit tes penchants, ma Patrie! Aux maisons de Québec et de Ville-Marie Garde les Fleurs de lys, Veille et compte tes fils! Vers nos "clochers d'argent" monte le cri de guerre Des lâches ennemis des nobles mots français. A dépouiller nos fils de ces mots de lumière, L'âme de l'étranger ne se lasse jamais. Défendons fièrement notre parler de France Si fort et si loyal aux lèvres des anciens! Le langage béni que parla notre enfance, Qui voudrait le bannir de son coeur, Canadien? L'étranger envahit tes penchants, ma Patrie! Aux maisons de Québec et de Ville-Marie Garde les Fleurs de lys, Veille et compte tes fils! Enfants du beau pays des jeunes Laurentides, La terre des blés d'or, des larges horizons, Le sol qu'ont ennobli les rêves intrépides, Des preux dont la mémoire honore nos maisons, Gardons les noms de gloire et les chants de nos pères, La foi du cher Québec et du doux Montréal, Gardons les noms de gloire et les chants de nos mères, Gardons aux mots français le grand fleuve natal. L'étranger envahit tes penchants, ma Patrie! Aux maisons de Québec et de Ville-Marie Garde les Fleurs de lys, Veille et compte tes fils! ALBERT FERLAND.

LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 1er.—La Chambre a passé le crayon dans l'ordre du jour, aujourd'hui. Cela lui a pris un peu de temps. Elle en a rayé deux projets de loi. Celui qui a trait à la commission du tarif, et celui qui a trait aux bons chemins. Ceci ne s'est pas fait sans un peu de bruit, ni sans votes. Le ministre a fait approuver ces lois par sa majorité, qui, de 29 au premier vote, a passé à quarante-cinq au dernier. Et plusieurs députés, dont les sacs de voyage et les pardessus s'alignaient au vestiaire dans l'attente d'un prompt départ pour Montréal, au cours de l'après-midi, ont maugré, pesté, manqué leur convoi, et n'ont pu quitter Ottawa que vers les six heures, à leur grand ennui. Tout cela, pour donner des votes quelconques. Dès trois heures et quart, première sonnerie, dans les couloirs; sans discours, M. Laurier vient de proposer qu'on ajoute au bill des chemins une clause obligeant le ministre à distribuer proportionnellement à la population de chaque province, au dernier recensement, les sommes d'argent qu'il affectera aux bonnes routes. Vives protestations aux banquettes ministérielles. Peu de députés sont aux aguets. En conséquence, le ministre repousse à la faible majorité de 29 voix cette clause rédigée à gauche. Alors, M. MacDonald, de Picton, propose un nouvel amendement, il voudrait faire rayer le texte qui donne au gouvernement pouvoir de construire des routes où il veut sans le consentement des municipalités. Nouvelles sonneries, nouveau vote de parti, majorité de 33 pour M. Borden. Sur ce, le bill de M. Cochrane subit sa troisième lecture et part pour le Sénat. Puis vient le bill de la commission du tarif. M. Laurier veut l'améliorer. Cette mesure ne plaît pas à la gauche. Elle voudrait que les commissaires fussent nommés à ce poste sans égard à leurs convictions politiques ou économiques. "Que ce soient des gens éclairés et compétents, mais désintéressés de toute chose économique ou politique," dit M. Laurier. Il veut qu'on insère au bill une clause basée sur ce principe. Et il est fort pressé de voir le chef de l'opposition, jadis peu soucieux de la pléiade des juges et des fonctionnaires qu'il nommait du moment qu'ils étaient libéraux, faire aujourd'hui la morale au ministre et lui tracer une ligne de conduite qu'il n'a jamais suivie. M. Laurier déplore que M. Ames ait dit nettement dans son discours à propos de la commission: "Ce qu'il faut ce sont des gens en pleine sympathie avec les doctrines économiques du ministre." Ceci scandalise M. Laurier. Il déclare cette chose nettement inconstitutionnelle. Et il remarque que quand il a nommé jadis des juges, ils ont abandonné leur allégeance politique en endossant leur toge et en prêtant leur serment d'office. Sur ce, M. Borden riposte que M. Laurier, de 1896 à 1911, n'a guère fait étalage des principes qu'il prône ce soir, et que, s'il les entretient, il n'y a jamais paru dans les nominations qu'il fit. Les commissaires que nous choisirons, dit-il, feront comme durent faire vos magistrats. Ils se dépouilleront de la tunique politique. Au reste, n'oubliez pas que notre commission ne fera pas le tarif, mais qu'elle sera purement consultative. Et c'est pourquoi votre amendement n'a pas de portée, et est inutile," déclare-t-il à M. Laurier. Le docteur Clark reproche à M. Borden de trop joner de la corde du "tu quoque." "Cela devient assommant, dit-il. Et si je me rappelle bien la plateforme de Halifax, M. Borden y déclarait son intention bien arrêtée de ne pas nommer de partisans politiques aux hautes fonctions. A-t-il donc mis son drapeau dans sa poche? et n'avons-nous pas entendu un député dire en pleine Chambre que seuls des protectionnistes pourraient devenir commissaires du tarif?" A quoi M. Cockshutt,—celui qui nous valut jadis toute une séance employée à parler de charbon,— riposte: "Mais c'est vrai, nous ne pourrions choisir des libéraux—généralistes comme commissaires du tarif, car, tout le monde le sait, ces gens-là ne veulent d'aucun tarif. Aussi bien ce serait de choisir des athées pour rédiger un manuel de théologie." Sur ce, le débat prend fin. La Chambre passe au vote. A quarante-cinq voix de majorité, le bill de la commission franchit la dernière étape et s'en va subir le feu du Sénat. M. Lemieux est debout. Il proteste contre le caractère purement politique des nouvelles adressées la semaine dernière par marconigramme aux gens des Iles de la Madeleine. M. Pelletier s'informe: "Où avez-vous pris ces renseignements?" M. Lemieux cite le "Toronto Star". "Renseignez-vous ailleurs," lui crie-t-on. M. Lemieux accepte le conseil. Il demandera à la Chambre production du texte même des marconigrammes, afin de savoir à quoi s'en tenir. Un peu plus tard, comme la Chambre étudie les prévisions budgétaires des chemins de fer, M. Lemieux en profite pour faire un boniment relatif au chemin de fer de la Gaspésie. Il ne dit pas, toutefois, un mot des Carpentier, qu'illustra jadis l'affaire de la "Charing Cross Bank." Le reste de la soirée, la Chambre s'affaire à l'étude des sommes d'argent requises par M. Cochrane pour les chemins de fer canadiens, surtout pour l'Intercolonial. M. Cochrane est réticent comme d'habitude. Il répond par monosyllabes. Si tout le monde n'était pas plus proluxe que lui, la session serait déjà finie. Dans la soirée, la séance se termine paisiblement. La semaine prochaine sera plus animée, Lundi, probablement, la question du Manitoba et de Keewatin occupera la Chambre. Ce débat sera long. On prévoit que, dès le premier jour, MM. Laurier et Borden feront de grands discours, et M. Monk de fort importantes déclarations sur son attitude à l'endroit de la minorité de ce territoire. Au train où vont les choses, il ne semble pas que la session se close avant la fin d'avril. Georges PELLETIER.

# LETTRE DE FRANCE

## LA RÉFORME ÉLECTORALE

Paris, le 16 février 1912. — Aujourd'hui, ce sera grande bataille à la Chambre: on discutera de la question, dont je vous ai signalé déjà l'importance, de la réforme électorale, et un vote réglera un des points culminants de la loi, celui de "l'utilisation des restes". En quelques mots, voici le mécanisme de la loi: telle qu'elle apparaît sur les premiers votes de la Chambre: après le système majoritaire, droit pour les minorités d'être représentées, maintien du département comme unité de circonscription avec sectionnement des départements qui pourraient, par leur population, prétendre recevoir plus de sept députés, attribution à chacune des listes en présence d'autant de sièges que le nombre de voix obtenues par elle contient de fois le quotient électoral (c'est à dire le nombre total des votants de la circonscription, divisé par le nombre de sièges à pourvoir).

Si vous me permettez un exemple, je suppose une circonscription de 7 sièges où il y a 98,000 votants. Le quotient électoral est donc 14,000. Si trois listes ont obtenu respectivement 46,000, 39,000 et 13,000 suffrages, elles reçoivent donc 3, 2 et 0 sièges. Mais la division du nombre total des suffrages par le quotient électoral 14,000, laisse des restes de 4,000, 11,000 et 13,000, et deux sièges ne sont pas pourvus. A qui attribuer ces deux sièges? Aux plus forts restes, dirait volontiers le vulgaire. Mais les mathématiques, appliquées à des hypothèses bizarres et tourmentées, font apparaître qu'en certains cas il serait possible qu'une telle méthode favorisât des minorités: ainsi, dans une circonscription ayant droit à 4 députés, si les listes obtiennent 32,000, 12,000 et 11,000, le quotient électoral étant toujours 14,000, la première liste n'aurait que deux sièges, et les deux minorités en auraient tout autant. On s'évertue donc à trouver un système plus parfait. La Chambre en a déjà repoussé deux; elle va aujourd'hui statuer sur un troisième.

Le côté pittoresque de cette affaire, c'est que la réforme est précieusement conditionnée dans ses modalités par la minorité qui la déteste et la repousse dans son principe. J'ai l'air de vous proposer un rebas, et il me faut m'expliquer un peu. Aussi bien, cela vous permettra de saisir sur le vif une des bizarreries de notre système parlementaire, — l'une des plus graves dans ses effets pratiques. La condamnation du régime électoral basé sur le scrutin majoritaire a été prononcée par 343 voix contre 221, dès le mois de juin dernier. Et donc il paraît que les 343 députés qui se sont prononcés pour la représentation proportionnelle — laquelle est le contraire, et le "seul contraire", du système majoritaire — doivent pouvoir imposer leur volonté quant aux modalités de la réforme.

Et pourtant, à chaque tournant, à chaque détail de la loi, le projet trébuche, et les 221 opposants — nous les appelons "des arriérés" — viennent dénier à la majorité de 343, et au gouvernement par surcroît, le droit de poursuivre plus avant. Pourquoi donc? Pour ceci tout simplement que, parmi les 343, se trouvent socialistes unifiés, républicains libéraux et progressistes, et une fraction des monarchistes, tandis que les 221 prétendent appartenir exclusivement "au parti républicain" (de gauche) — ce qui est vrai, à sept ou huit monarchistes et à l'abbé Lemire près — en vertu de leur qualité, les 221 soutiennent que "la réforme électorale ne peut être effectuée si elle n'a pas l'appui de la majorité des républicains de gauche". Vous apercevez, en ce galimatias, l'admirable pensée qui est félosée dans les cerveaux de nos jacobins, résolus à garder, même lorsqu'ils sont minorité, tous les privilèges de la majorité. Avec une telle prétention, la moitié plus un des 329 radicaux orthodoxes — soit 161 députés — pourrait diriger arbitrairement les volontés du pays contre la volonté des 436 autres.

En réalité, les radicaux, aujourd'hui, font fi de la volonté du peuple et des indications du suffrage universel, comme ils rient la liberté et le progrès social. Ce furent des trompeurs pour arriver au pouvoir; mais ce sont choses trop grandes pour qu'ils les respectent encore. Ils ont imaginé, à leur usage et bénéfice, un autre système, que j'oserais appeler "le jacobinisme de droit divin" — en donnant au mot "divin" le sens de "surhumain". Qu'on les presse un peu, ils déclareront sans ambages qu'ils sont gratifiés, et eux seuls pour gouverner la France. Voici quelques jours, leur organe officiel le "Radical" publiait, à propos de la réforme électorale, un article intitulé "Les droits de la majorité", et tendant naturellement à assurer au parti radical le maintien de sa suprématie. Or savez-vous quel merveilleux argument était développé tout au long dans cet article? Tout simplement ceci, "la réforme électorale proposée ne vaut rien parce que si on appliquait le nouveau système de répartition des sièges aux suffrages émis en 1906, il aurait été élu 258 radicaux seulement contre 258 libé-

raux et 60 socialistes; or nous, radicaux, nous sommes la majorité, nous devons donc avoir la majorité des sièges."

Pourquoi soutiens-je majorité? qui le prouve? sur quels faits les radicaux se basent-ils pour l'affirmer, alors que, précisément, le suffrage universel semble bien affirmer le contraire? Mystère! mais, dans leur parti, ce n'en est pas moins devenu un véritable dogme et ces messieurs prétendent l'imposer au respect des autres et en tirer tous les avantages pratiques que réclament leurs appétits qui sont insatiables.

Il n'y aurait, à la vérité, qu'une réforme électorale qui puisse les satisfaire — c'est celle qui, à tous, garantirait leur réélection. Et parce qu'ils savent bien que la plupart d'entre eux, quel que soit le régime électoral adopté et le régime présent fut-il même maintenu, seront condamnés en 1914, par le suffrage populaire, ils sont en proie à la fureur la plus violente contre la majorité de leurs collègues, et contre le gouvernement; leur attitude dans la Chambre n'est plus celle de législateurs, mais celle d'émigrés menacés dans leurs moyens d'existence, et ils veulent male mort au ministère coupable de soutenir la réforme électorale, à M. Poincaré surtout qui, mercredi, leur a cruellement démontré la bassesse de leur attitude et la nécessité inéluctable de la transformation du système électoral d'aujourd'hui.

Le gouvernement soutient en effet la réforme, sans toutefois s'engager à fond — peut-être parce que tous ses membres ne sont point, en cette affaire, du même avis exactement. Cet appui suffira sans doute à la faire adopter promptement par la Chambre. Il pourrait être trop faible pour hâter, comme il conviendrait, la décision du Sénat, peu favorable aux innovations. Et cependant, il faut bien que l'on modifie le système actuel puisque tous les gouvernements depuis trois ans et la majorité parlementaire l'ont déclaré exécutable. J'y insiste et m'en excuse auprès de vous, mais la question est assez grave pour provoquer non-seulement des crises ministérielles, mais une crise politique de la plus grande importance.

En tous les cas, M. Poincaré et ses collègues du cabinet expieront sans doute leur attitude par une prompt chute. Les radicaux exaspérés se vengeront du ministère, encore qu'ils s'en soient très bien qu'aucun ministère ne puisse trahir la cause de la réforme électorale. Aussi bien la combinaison Poincaré — je vous l'ai dit — n'a-t-elle été acceptée par eux qu'en raison des craintes éprouvées pour la paix européenne. Aujourd'hui ils se figent, à tort ou à raison, que les nuages menaçants se sont dissipés et que le vote de l'accord franco-allemand par le Sénat — non sans protestations éloquentes et documentées des sénateurs catholiques, Jenuvrier, de Lamazelle, de Las-Cases, Gaudin de Villaine, et des radicaux Clémenceau et Pichon — assure définitivement une détente dans nos rapports avec notre convexe voisine. Rassurés, ils appliquent la coutume italienne.

Parce que M. Poincaré a annoncé une "politique nationale", il est odieux aux radicaux qui ne conçoivent qu'une politique étroite d'égoïsme et d'appétits, de persécutions et de vexations. Le Comité Exécutif du parti radical et radical-socialiste s'est réuni voici trois jours pour blâmer le ministre de la guerre, M. Millerand, d'avoir supprimé l'usage des "fiches" politiques sur les officiers. Comme M. Briand, ministre de la Justice, a annoncé hier qu'il réprimait également de telles pratiques en ce qui concerne les magistrats, l'exaspération des radicaux va être portée à son comble. Elle se traduira sans doute par un débat prochain sur la politique générale du cabinet et ce sera le heurt de tous les éléments indépendants de la Chambre, soutenant le ministère, et de tous les éléments inféodés à la Franc-maçonnerie.

Je n'ose vous prédire l'issue de la rencontre.

Joseph DENAIS,  
Député de Paris.

### La vaillance n'attend pas le nombre des années

M. G. H. Crépeau, artiste avant tout, a rue Sainte-Catherine Est, un splendide atelier de photographie. Il possède les appareils les plus modernes, et de confortables salons, que de nombreux photographes, vrais chefs-d'œuvre, transforment en réel musée. La spécialité de M. Crépeau est précisément ce que l'art photographique renferme de plus délicat: "les groupes de composition". Qui ne connaît pas le groupe des artistes du théâtre National, celui du Cinéma, celui du groupe Dramatique Ste-Brigitte, celui de l'Association Athlétique "La Casquette", etc., etc.? Ne sont-ce pas des œuvres d'art?

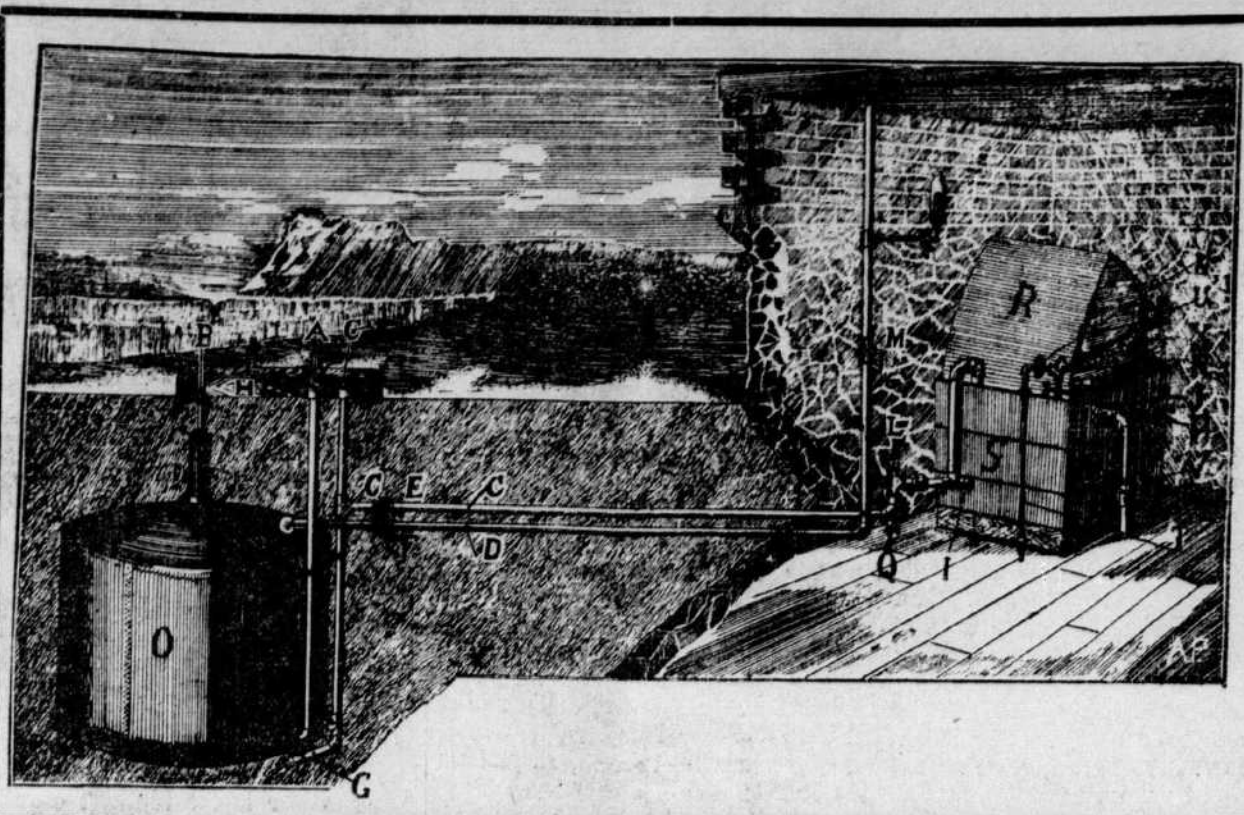
Si donc vous désirez avoir le souvenir d'un banquet, d'une soirée, d'un mariage, etc., adressez-vous à lui et vous serez satisfait. Téléphonez-lui, il ira vous voir avec ses échantillons.

G. H. CREPEAU,  
Photographe A. P. P.,  
671 Ste-Catherine Est,  
Tél. Bell, 2264 Est.

## VINS et LIQUEURS de CHOIX

Exigez les marques suivantes de votre fournisseur  
LIQUEURS FINES.—F. Garnier, Enghien les Bains.  
CLARETS ET SAUTERNES—A. Delor & Cie, Bordeaux.  
VIN DE BOURGOGNE—Oeil de Perdrix.  
VIN SHERRY—Favorito, Diez Hermanos, Jerez.  
VIN DE PORT—Braganza et Minerva.  
CHAMPAGNE—Cardinal, Epernay.

LAPORTE, MARTIN & CIE, LIMITEE, Agents. - MONTREAL



## Modern Gas, Light & Power Co.

351 Notre-Dame Ouest. - Tél. Bell 7369

### BUREAU DE DIRECTION:

M. M. Dr. T. M. A. VALOIS de Montréal      Président  
F. PAUL      Vice-Président  
NAP. GOSSELIN de St-Yacinthe      Directeur  
J. A. LACASSE de St-Henri de Lévis      "  
J. D. PARIS Deschailions      "  
JOS. A. BESNER Montréal      "  
W. LALONDE St-Clet      "  
M. F. PAUL, Gérant et Surintendant Général.

L'assemblée générale qui a eu lieu le 29 janvier dernier, a été un succès; presque tous les actionnaires avaient tenu à y assister, et leur présence a prouvé combien ils s'intéressaient aux affaires de la compagnie. Le rapport fut approuvé à l'unanimité, et les perspectives sont magnifiques. Les élections ont donné une direction complètement nouvelle et assurée à la Cie le concours aussi actif qu'intelligent de M. Paul, l'inventeur si connu, en le nommant gérant et surintendant général. En plus de ses nombreux brevets, Monsieur Paul a une longue expérience des affaires; et sous sa direction, cette compagnie qui, jusqu'aujourd'hui n'était qu'à l'état d'embryon, va prendre son essor.

La Compagnie a décidé de mettre sur le marché un certain nombre d'actions dont le placement lui permettra de manifester elle-même. D'ici à quelques semaines, les commandes reçues actuellement seront exécutées sous l'œil même de l'inventeur.

Cette merveilleuse invention permet aux particuliers de fabriquer eux-mêmes un gaz qui ne coûte presque rien et donne un rendement bien supérieur à tout ce qui a été obtenu jusqu'ici. Ce gaz vous donne lumière, chaleur, cuisson et force motrice, sans aucune odeur, sans le moindre danger et sans effort. En un mot tous les inconvénients inhérents au carbure ou autres produits de gaz disparaissent.

La Compagnie est incorporée avec un capital autorisé de \$250,000.00. Le prix des actions au pair est de \$5.00. C'est un placement des plus sûrs, et ce qui en fait la force, unique dans son genre.

La fourniture des accessoires, la vente de la gasoline, la pose des appareils, forment à elles seules une industrie assurée à la Cie de très gros bénéfices.

Le public est donc invité à envoyer sa souscription au siège de la Compagnie.

Adressez-vous au NO 351 DE LA RUE NOTRE-DAME OUEST, et vous aurez tous les renseignements désirables. Vous y trouverez aussi la liste des Communautés religieuses, manufactures, maisons privées où cet appareil fonctionne, et par vous-même vous pourrez vous convaincre que c'est l'idéal.

## Les frontières du Manitoba

(Service particulier)  
Ottawa, 28. — Voici un tableau des termes financiers en vertu desquels une partie du territoire de Keewatin sera annexé au Manitoba: Montant des subsides auxquels le Manitoba a droit pour l'année commençant le 1er juillet 1911: Subsides pour les fins d'administration locale, B. N. A. Act, 1907, Sec. 1(1) (4 ans) ..... \$190,000.00 Quatre-vingt cents par tête et par année sur une population de 455,614, d'après le recensement de juin 1911 ..... 364,491.20 Indemnité au lieu et place des terres publiques (Chap. 50, Actes de 1885) ..... 100,000.00 Intérêt à 5 p. c. sur capital de la subdivision sur dette. (Différents statuts) ..... 178,947.66

Montant approximatif du subside que le Manitoba recevra, en vertu de la loi projetée et actuellement à l'étude, pendant l'année commençant le 1er juillet 1912: Subside pour les fins d'administration locale, (tel que ci-dessous) ..... \$190,000.00 Quatre-vingt cents par tête de population (voir le tableau précédent) ..... 364,491.20 Indemnité remplaçant les terres publiques ..... 562,500 Dédution pour les terres marécageuses et les terres de l'Université ..... 149,230

Int. à 5 p. c. sur \$8,107,500 ..... 405,375.00 Moins, int. à 5 p. c. sur \$175,816.15 23,780.81 ..... 381,594.19

Tableau montrant approximativement les arriérés qui sont payables au Manitoba si le bill proposé devient loi. (A) Subside annuel pour intérêt de la dette ..... \$381,594.19 Subside annuel déjà reçu ..... 178,947.06 Arriérés chaque année ..... 202,637.13 Arriérés pour 4 ans (1er juillet 1908 au 31 juin 1912) ..... \$10,648.52 (B) Subside annuel remplaçant les terres, en vertu du bill ..... 562,500.00 Dédution des terres marécageuses, au moyen de déduction des terres de l'Université ..... 15,000 Déjà reçu ..... 100,000

Estimation des arriérés chaque année ..... 342,000.00 Estimation des arriérés pour 4 ans ..... 1,368,000.00 Estimation du total des arriérés ..... \$2,178,648.52

## Carrosses et Go-Carts

DE Bébés  
Voici venir le temps de choisir les carrosses de bébés et nous sommes prêts, avec un assortiment de modèles de 1912.

## LES CARROSSES

Comprenant tout ce qu'il y a de nouveau, tant en dessin qu'en construction, tel que la voiture réversible, dont on peut, sans aucun inconvénient, changer toute la forme, en pressant un ressort du pied; aussi carrosse qu'on peut abaisser pour la maison. De même pour le soleil, ou le mauvais temps, il y a des voitures avec capote ou de forme automobile.

GO-CARTS REVERSIBLES, de jolie charpente ou à côtés pliants, nous avons tous les genres.

Prix bas et Raisonables, vu la qualité.

## SI VOUS TAPISSEZ

au printemps, n'oubliez pas que nous avons un assortiment complet des papiers de tous les plus nouveaux dessins et couleurs. Pourquoi ne viendriez-vous pas les voir et en demander les prix?

## H. P. LABELLE & CIE, LIMITEE

149 RUE STE-CATHERINE EST.

### Un banquet à M. A. H. Clark, M. P.

Windsor, Ont., 2 — Un banquet a été offert à M. A. H. Clark, C.R., député d'Essex, à la veille de son départ pour Calgary, où il sera le chef d'une société légale bien connue. Presque tous les hommes d'affaires et des professions libérales assistaient à ce banquet.

## PETITES ANNONCES

### SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE A EMPRUNTER  
Une communauté désire emprunter, vers le 1er avril, la somme de \$40,000. On accepterait de petits montants, à partir de \$1,000 et au-dessus. S'adresser 131 ouest, rue LaGauchetière, Montréal.

DESSINATEUR  
Dessinateur-architecte d'expérience demandé. S'adresser à J. L. D. Lafrenière, architecte, 107 St-Jacques.

HOMME DE BUREAU DEMANDE  
pour commerce de bois de sciage en gros, expérience dans cette ligne préférée, connaissant bien la tenue des livres, fort en correspondance anglaise et française, sténographie, clavignier; dire l'expérience, l'âge, références, salaire demandé, etc., écrire casier 23 Le "Devoir".

FORGERONS  
On demande des forgerons de première classe, aussi des aides. Bons salaires payés. S'adresser à Ulric Roy, Voiturier, 1141 Papineau.

### À LOUER

A LOUER  
Magnifique magasin de ferronneries avec grand hangar pouvant être converti en manufacture, les deux peuvent être loués séparément, situé coin des rues St-Jacques et St-Fernand, et tout le stock compris, peut être acheté à de bonnes conditions. S'adresser à Eugène Guay, 100 rue Agnès, St-Henri.

### A LOUER

Magasin et boucherie avec logement au-dessus, faisant le coin à 194 Hadley, Ville Emard, ainsi qu'une grande cour et écurie. Louera assez bon marché à une personne responsable. S'adresser à 241 rue Saint-Paul.

### A VENDRE

COLLECTION DU "DEVOIR" A VENDRE  
La collection complète du "Devoir", depuis le 1er numéro jusqu'au 31 décembre 1911, bien reliée en 4 volumes. S'adresser à 681 Papineau, après 5.30 p.m., tous les jours.

### LAMPE A ARC

Une magnifique lampe à arc de première classe. A coûté \$55.00, vendra pour \$25.00. S'adresser au "Devoir", 71A rue St-Jacques.

### DIVERS

ACCORDEUR DE PIANOS  
Voulez-vous obtenir satisfaction? Faites accorder votre piano par un professeur diplômé. Réparations du mécanisme faites avec soin. Travail garanti et prix modérés. J. A. Robillard, 260 rue Panet, Montréal, Qué. Bell, Main 7460, entre 9 a.m. et 3 p.m.

### UN BARGAIN

Propriété située coin Notre-Dame et Léonard, pierre et brique solide, 5 logements et 5 magasins près de la cale sèche. Vendra à très bon marché. Un vrai bargain. A qui la chance? Pas d'agents. Ecrire à Casier 17, "Le Devoir".

### CHAMBRE ET PENSION

Une dame désire chambre et pension dans famille privée avec confort, près de l'église Saint-Jacques, préféré. S'adresser à Dame H. P., 233 Saint-Hubert.

### MEUBLES

Durant ce mois, nous vendons nos meubles, tapis, papiers, 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs. Venez nous voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine.

### ŒUFS ET VOLAILLES

Base-cour, Manuel Pratique sur l'élevage des animaux de basse-cour, poules, canards, oies, dindons et pigeons. Nouvelle édition ornée de nombreuses gravures. Prix 15 centimes par la maille. O. Rolland, boîte 2363, Montréal.

### REPARATIONS

Réparations de meubles de tout genre, rembourés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00 et plus par pièce défectueuse. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell, Est 2075.

### THEODORE BOTREL

Chansons avec musique, contes et monologues de Théodore Botrel (en couleurs), 4 chansonniers d'écrans, 20 cents chaque ou 75 cents pour les quatre. Envoyez vos commandes à Albert Turcotte, éditeur, nouvelle boîte, 3023, Montréal.

### TOUTES REPARATIONS DOMESTIQUES

Articles de ménage, cuisine, meubles, tordeurs, lessiveuses, chausseries, etc. Nous prenons et réparons à domicile. Prix bas. 1327 rue Notre-Dame Est, Montréal. Téléphone Bell Est 955.

## Les Commissaires du Havre de Montréal

recevront jusqu'à vendredi midi, le 15 Mars prochain des applications pour la position de

## MAITRE DU HAVRE

Les applicants devront avoir fait deux ans de service à bord de paquebots Canadiens, Britanniques, Français ou Portugais, être porteurs du certificat de maître marié, Français de première classe, connaître à fond la manœuvre des vaisseaux dans un port, savoir comment amarrer et démarrer un vaisseau, être au courant des règlements affectant la direction du mouvement des barges et du transport par les canaux, être au courant des règlements relatifs au maniement des grues mécaniques pour transborder de grosses pièces de machinerie à bord d'un vaisseau ou les décharger d'un vaisseau; et posséder un général une connaissance intime de la direction des hommes et des bateaux.

Les applicants devront mentionner le chiffre du salaire désiré, produire des certificats de bonne conduite et compétence.

Les Commissaires se réservent le droit de refuser toute application qui leur sera adressée.

Par ordre, DAVID SEATH, Secrétaire.

Montréal, 22 février 1912.

### MORT DU DOCTEUR WRIGHT

Pictou, Ont., 1. — Le docteur J. W. Wright, est décédé à l'âge de 58 ans. C'était un ancien élève de McGill.

## Cartes Professionnelles

AVOCATS  
BOURBONNIERE, F. J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel, Tél. Bell Main 2679.

Ingénieurs Civils et Arpenteurs  
HURTUBISE & HURTUBISE, ingénieurs civils, arpenteurs géomètres. Edifice Banque Nationale, 99 St-Jacques, Montréal, Tél. M. 7618.

De GASPE BEAUBIEN  
Ingénieur Conseil, Bâtisse Liverpool, London & Globe, Montréal. Tél. Main, 3514.

ARTHUR SURVEYER, I. C.  
INGENIEUR-CONSEIL  
Mem. Ass. "Can. Soc. of Civil Engineers"  
Mem. Assoc. Inter. des Congrès de Navigation  
48 EBRAY HALL  
Téléphone: Uptown 3808. - - - MONTREAL

NOTAIRES  
BELANGER & BELANGER, notaires (Léandre Bélanger et Adrien Bélanger), 30 rue St-Jacques, Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation, Argenteuil, prêt sur hypothèque à bonnes conditions, et achats de créances.

GIROUX LUCIEN, Notaire, 64 rue Saint-Charles, 43 St-Gabriel, Tél. Main 2785. Résidence 405, Dulu, Est. Tél. St-Louis 3555. Argenteuil à prêter. Règlement de succession.

LEMBRE, JOSEPH E. L.L.L., NOTAIRE PUBLIC, de L'Église & Light-hall, 303 Edifice Banque de Québec, Tél. Main 531. Bureau le soir, 196 Versailles. Tél. Bell Up Town 1671. Prêt sur hypothèques, règlement et administration de successions.

DENTISTES  
GENDREAU & GENDREAU, Chirurgiens-Dentistes, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Tél. Bell Est 2916. Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau.

NOLIN, Dr JOSEPH, Chirurgien-Dentiste, 308 Sherbrooke-Est. Consultations de 4 à 6 heures p.m. Tél. Est 1162.

Dr ARTHUR BEAUCHAMP, chirurgien-dentiste. Tél. Bell Est 3549, 165 rue St-Denis, 4 portes de l'Université.

ROUSSEL, EMERY A., chirurgien-dentiste, 500 Ste-Catherine-Est, Montréal. Tél. Est 2971.

## CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID  
Entrepreneur électricien, 250 rue Saint-Paul. Tél. Bell Main, 929. Résidence: Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD  
Expert-comptable et auditeur. Système-matière-consultant. Administrateur des successions. Téléphone Bell, Main 3569. Suite 45, 46, 47. - - - 55 St-François-Xavier, Montréal.

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈRES  
J. A. W. DUPONT, entrepreneur de pompes funèbres, No 78, Ontario Est, Montréal. Tél. Bell Est, 2823. Tél. Marchand 1704.

PEINTRE DECORATEUR  
GILBERT, N. D., peintre décorateur, 480 rue Mettana. Tapissage, blanchissage. Donnez vos commandes à bonne heure pour éviter les retards.

## DOMINION COAL CO. LIMITED

Mineurs et Expéditeurs DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR

Criblé, brut (run mine), mélangé (slack)

Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENUE 112 rue St-Jacques, - - - Montréal. Téléphone Main 401

ASSUREZ VOS AUTOMOBILES  
Contre le feu, les accidents et les vols avec la HARTFORD FIRE INSURANCE CO.

Bureau à Montréal: 90 St-Frs-Xavier, N. A. Frongins, gérant.

J. A. GRENIER, Dépt. français AGENTS DEMANDES  
Tél. Main 120

ANTIKOR-LAURENCE  
CURE RADICALE DES CORS  
GRUE, EFFRACÉ, SANS DOULEUR.  
EN VENTE PARTOUT 25c  
PRÉPARÉ PAR LA POSTE.  
A. J. LAURENCE, MONTREAL.

## LE RELAIS

HOTEL FASHIONABLE  
Coin Berr et Saint-Louis, à côté du Viger

Magnifiques chambres, Salles de bain, Grandes salles d'attente, Salons, Cabinets particuliers pour dames, Salle de Banquet, Service de 1ère classe. Repas à 35c.

NAP. GEOFFROY, PROPRIÉTAIRE

## BUREAU D'OPTIQUE CANADIEN

168 RUE ST-DENIS  
En face de l'Université Laval, Montréal.

Lunettes, Pince-Nez, Jumelles, Faces à main, yeux artificiels.  
Exécution rapide des ordonnances de MM. les docteurs-oculistes. Heures de bureau à a. m., à 8 p. m. Tél. Bell Est 980.

## La Compagnie d'Assurance "Montréal Canada" contre l'incendie

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurance "MONTREAL-CANADA" contre l'incendie, destinée à recevoir le Rapport Annuel, élire les Directeurs, et à la négociation de toutes affaires pouvant être portées devant l'Assemblée, sera tenue à la Chambre de Commerce, 76 rue Saint-Gabriel, jeudi, le quatorzième jour de mars prochain à midi.

Par ordre du Conseil, H. H. BECK, Directeur-Gérant.

Montréal, 29 février 1912.

SALLE WINDSOR (Hotel Windsor)  
M. M. RUBEN, GERANT  
MARDI SOIR, 5 MARS, A 8.30.

M. PAUL DUAULT  
HENRIETTA BACH, MARGARET WHITE  
SIBBONS RESERVES, 50c et \$1.00  
Aux magasins de pianos de Willis & Wright, est décédé à l'âge de 58 ans. C'était un ancien élève de McGill.



# Notre Page Littéraire

## MONTALEMBERT SOUS LE SECOND EMPIRE

Par le COMTE D'HAUSSONVILLE

Le comte d'Haussonville a donné récemment à la Société des conférences une étude sur le rôle joué par Montalembert sous le second Empire. Nous en extrayons ce passage qui donne sur l'attitude de Montalembert des détails nouveaux :

Dans une correspondance intime avec M. de Falloux qu'on a bien voulu me communiquer, et qui sera pour l'histoire un document précieux, il dit :

"Ma chère déesse Némésis aura rarement fait un plus beau coup que d'être venue en France, hier encore, était la riste de l'Europe, sur les débris d'une république vouée par des ambitions de bas étage, inaugurée par Lamartine, et applaudie par les légionnaires. Aussi ne cesse-t-il de porter au président une sorte d'intérêt affectueux. Il s'occupait de ses fautes ; c'est par lui que j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu le déclin de M. de Falloux. Comme le dit très bien un journal de province, il vient de tuer son empire, c'est son canon de la Bastille. Le coup de canon ne fut pas aussi meurtrier que l'avait cru Montalembert ; il en eut lui-même le sentiment, car, quelques mois après, il écrivait encore : 'Je restais d'un séjour en France-Comté où j'ai pu me convaincre des progrès effrayants du socialisme chez les paysans, et je pense plus que jamais que le président, tout quasi socialiste qu'il soit, est encore notre seule ressource.'"

Aussi Montalembert demeura-t-il neutre dans les conflits qui s'élevèrent entre l'Assemblée législative et le président. Cette neutralité fut encore le résultat de son caractère. Il ne fut pas compris dans les proscriptions, les emprisonnements, les mesures arbitraires dont furent victimes un certain nombre de ses amis, mais qu'il fut nommé membre avec Léon Faucher, de ce qu'on appelait alors la Commission consultative. Léon Faucher refusa avec indignation. Montalembert hésita, prit conseil, et, comme il arrive souvent, ses amis lui donnèrent des conseils contradictoires. Aussi demeura-t-il membre de la Commission consultative. Il fut même un vote plus grave. En vue du scrutin qui devait avoir lieu le 20 décembre, dans une lettre que publia "l'Univers", il recommanda aux catholiques de ratifier le coup d'Etat.

"Mon choix est fait, écrivait-il. Je suis pour l'autorité, contre la révolution, pour la conservation, contre la destruction, pour la société contre le bien-être, pour la liberté possible du bien-être, pour la liberté certaine du mal et dans la grande lutte les deux forces qui se partagent le monde, je crois en gagnant ainsi, être encore aujourd'hui comme toujours, du parti du catholicisme contre la révolution."

Et à M. de Falloux qui lui reprochait cette lettre, il écrivait :

"D'un bout du monde à l'autre, de Dublin à Turin et de Cologne à Rome, tout ce qui est conservateur et catholique a jeté un cri de joie et de délivrance en apprenant l'acte du Deux-Décembre. Vous avez contre vous l'Europe et la France, c'est bien quelque chose !"

Montalembert ne devait pas tarder à déchanter, si vous voulez bien me passer cette expression familière. Pendant tout le mois de janvier, il fatiguait celui qu'on appelait encore le prince-président de ses conseils et de ses visites. Un jour qu'il lui apportait un projet de loi qui abolissait les articles organiques et donnait une pleine liberté à l'Eglise : "J'enverrai ce projet de loi à l'examen de M. Troplong," lui répondit le prince-président. Or, Troplong était un légiste fidèle à la tradition des légistes, contre les libertés de l'Eglise. Un autre jour, c'était un projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur ; "J'enverrai ce projet à M. Forcade," lui répondit le prince-président. Or, M. Forcade était un ministre de l'instruction publique fier du monopole de l'Université. Quelquefois Montalembert, en conversation, le serait de plus près. Avec le flegme dont ne se départait jamais le président, il lui répondait : "Nous examinerons plus tard, si vous le voulez bien, ces intéressantes questions."

Dans ces conversations, il faut convenir que le prince-président montrait même plus de sagacité et de connaissance des hommes que Montalembert. Le projet de constitution qu'il soumettait à la France, et qui a été modifié depuis, comportait pour les sénateurs un traitement de 30,000 francs et prévoyait la gratuité du mandat de député. "Personne, dit Montalembert avec indignation, ne voudra faire partie de votre Sénat ! Crovez-vous ?" répondit le prince-président.

Et, quelques jours après, Montalembert avait la mortification de voir paraître au "Moniteur" une longue liste de sénateurs sur laquelle figuraient même quelques-uns de ses amis.

Enfin, le décret qui confisquait les biens de la maison d'Orléans, et qu'on appela spirituellement à l'époque le "premier vol de l'ange", amena la rupture. Montalembert écrivit une lettre de démission de la Commission consultative qu'il ne put même pas faire insérer dans les journaux, et il entra dans les rangs de l'opposition dont il ne devait plus jamais sortir.

Cette phase de l'existence de Montalembert lui a été souvent reprochée, mais par personne plus sévèrement que par lui-même. Dans une lettre qu'il écrivait à Lacordaire, bien des années après, il disait :

"Moi-même qui prêchais cette vertu élémentaire de la morale politique, j'y ai failli un jour, bien légèrement, pour bien peu de temps, il est vrai. Dans le but de préserver la France de l'affreux danger que lui faisait courir la crise préparée par les socialistes, j'ai accepté les moyens employés au Deux-Décembre. Je n'y ai coopéré en rien, plaudis, mais je n'ai pas assez marqué, pendant un mois, la durée de mon illusion, la réprobation qu'auraient dû m'inspirer les moyens coupables dont on se servait contre des adversaires acharnés et des dangers évidents. Ce mois fait-tache dans ma vie."

Montalembert exagérait un peu, comme il exagérait parfois. Ce mois marque dans sa vie moins une tache qu'un erreur, l'erreur d'avoir pu croire que l'héritier de Bonaparte, portant le nom qu'il portait, ayant commencé comme il avait commencé, ne dut pas, par une sorte de fatalité historique, gouverner comme il a gouverné, et finir comme il a fini.

Montalembert se présenta aux élections dans le département du Doubs sans être combattu par l'administration. Il passa six ans dans le premier Corps législatif de l'Empire, qu'il ap-

## LA LETTRE

Je mets sur le papier luisant, Que ma tendresse vous destine, Toute mon âme à présent Fidèle, assoupie et câline.

Je suis un peu grave, tandis Que s'allongent les lignes bleues, Telles de domz myosotis, Et qui vont parcourir des lianes.

Pour vous rejoindre enfin là-bas... Puis je souris, soudain songeuse, Avec des paroles tout bas, En pensant que la voyageuse

Si sage et froide sous ma main, Et d'elle longtemps caressée, Saura vous obliger, demain, A me donner votre pensée.

Mme CATULLE MENDES.

## Le rôle catholique de Châteaubriand

PAR HENRY BORDEAUX

Le 5 avril 1812 (séance du 15 germinal an X), l'Institut national de France, reconstitué par la Convention, proposait dans sa séance publique la question suivante comme sujet du prix d'éloquence : "Quelle a été l'influence de la Réformation de Luther sur la situation politique des différents Etats de l'Europe, et sur le progrès des lumières ?" La seule façon de poser la question indiquait dans quel sens on désirait qu'elle fût résolue. Et les concurrents ne s'y trompèrent point.

Neuf jours plus tard paraissait le "Génie du christianisme". Ce rapprochement de dates suffit à évoquer la bataille religieuse qui se livra en France et que le catholicisme gagna. Louis Veuillot, plus tard, écrivait d'un mot ce terrible Châteaubriand qui se servait de la religion et de la monarchie plus encore qu'il ne les servait, l'a appelé : "chrétien honoraire". Ce chrétien honoraire, en 1802, fut cependant l'un des plus grands champions de la cause catholique et détermina, en sa faveur le courant de toutes les sensibilités en suspens, avides de se donner à la fois après toutes les ruines et les démolitions révolutionnaires.

Les brillantes conférences, à la fois amoureuses et cruelles, de M. Jules Lemaitre à la Société des Conférences, données à Châteaubriand le genre de gloire qu'il eût sans doute préféré ; le raisonnement. Aujourd'hui même, M. Lemaitre abordera le "Génie du christianisme". Entro l'"Essai sur les Révolutions", paru en 1797, dont il a particulièrement souligné le rôle, comme M. Victor Giraud, dans un traité avec une plus diligente faveur les crises religieuses, préface du retour, et le "Génie du christianisme", paru en 1802, mais déjà imprimé en partie à Londres en 1800, se place la crise dont Châteaubriand, toujours théâtral, avait fait une préface à la mort de sa mère l'aurait ramené à la croyance. Sur la sincérité religieuse de Châteaubriand, il n'y a plus lieu d'ergoter. L'abbé Bertrin, avec rudesse, a fait justice des doutes de Sainte-Beuve. Et, en réalité, la question ne pouvait se poser que de la façon la plus indécise.

L'écart que l'on peut surprendre entre les convictions publiques et les faiblesses privées ne permet pas d'infirmer ces convictions ; encore faut-il tenir compte, il est vrai, de la qualité des faiblesses. La foi qui semble ne pas agir sur les mœurs peut être sincère. On dit-septième siècle, on appelle très justement "conversion" le passage, non pas de l'irréligion à la religion, mais de la religion égarée à la religion pratiquée. On savait la valeur des mots, et que les affirmations, même sincères, ne suffisent pas à la conduite de la vie sans une discipline de la volonté. Dans ce sens, Châteaubriand aurait pu se convertir. Mais dans quel coin de son cœur eût-il trouvé l'humilité nécessaire ?

Entre 1797 et 1800, il dut choisir. Ce choix s'impose, au cours de la vie, à chacun de nous, petits ou grands. Dans cette vie que nous arrivons tôt ou tard au carrefour où il faut prendre sa route. L'"Essai sur les Révolutions", malgré l'indulgente interprétation de M. Victor Giraud, ne préparait pas Châteaubriand à jouer le rôle qu'il allait jouer avec le "Génie du christianisme". Il est assez vraisemblable que la mort de sa mère le toucha au fond même de sa sensibilité, et qu'ainsi blessé il se découvrit. Souvent, la jeunesse nous cache à nous-mêmes notre cœur et notre raison. Nous nous croyons libres, sans liens avec le passé. Un jour vient où nous nous trouvons au face à face avec la responsabilité, et nous nous voyons responsables, c'est l'obligation de choisir.

Une première fois, Châteaubriand avait choisi, quand il était revenu d'Amérique pour s'enrôler dans l'armée des princes. L'honneur, qui fut son vrai maître, l'avait poussé par les épaules. Et voici qu'un nouveau choix s'imposait.

M. Victor Giraud, dans son étude sur la "Génèse du Génie du christianisme", a énuméré les symptômes de réaction qui l'ont préparé. Avant ou pendant que Châteaubriand publie son incohérent "Essai sur les Révolutions", Bonald publie sa "Théorie du pouvoir" (1796) et Joseph de Maistre ses "Considérations sur la France" (1797). Bonald proclame que la première loi fondamentale des sociétés est la religion, et Joseph de Maistre écrit : "Toutes les institutions imaginables reposent sur une idée religieuse, et ne peuvent que passer." Et, comme un prophète qui déjà commence d'accomplir lui-même sa prophétie, il annonce un renouveau du christianisme.

Ces grandes voix, plus fermes que la sienne, inspirées par des principes plus solides et un ordre plus logique, ont dû le pousser à se décider. Son avidité de lire et d'apprendre était alors extraordinaire. Sentant ses forces, démesurément ambitieux, il avait hâte de dominer. La jeunesse était dans tout le frémissement de l'attente. La Révolution avait fait à l'excès, et revêtait les armes. Une fièvre d'idéalisme, un besoin de reconstruire agitaient la France ; même à distance, ces frissons qui précèdent les grandes secousses avaient été sentis, comme les cercles formés à la surface de l'eau remués vont au sein d'algues.

Mais il y avait d'autres influences. Les triomphes militaires de la Révolution jetaient un voile sur les atrocités de sa politique intérieure. Dès l'instant où l'on n'est plus que le moyen de l'idéalisme, c'est-à-dire le moyen de la nettoyer de la boue et du sang qui l'élaboussaient. Ce même individualisme, au nom de qui elle avait brisé l'autorité, la hiérarchie, la famille, la religion, n'était-ce pas le principe de la Réforme ? "L'insurrection protestante", imaginée par Mme de Staël, eût ainsi consisté à donner une forme mystique à la Révolution. De cet état d'esprit, la proposition de l'Institut est le témoignage.

François Ier, au seizième siècle, fut sollicité d'entrer dans la Réforme et d'y entraîner la France avec lui ; il donna son coup de barre royale du côté du catholicisme. A la veille du Consulat, quand il fallait rebâtir la France dévastée, une déviation du sens religieux aurait pu être tentée. La haute société du dix-huitième siècle avait fait publiquement profession d'athéisme, et la Révolution avait déshonoré les prêtres et effrayé les fidèles. Dans ce cas, on ne pouvait tout craindre et tout espérer.

L'ébranlement sentimental que Châteaubriand, désespéré, incertain, interrogeant l'avenir, son avenir, recut de la mort de sa mère, dévina en lui-même tous les souvenirs religieux de son passé. Il était d'une race ancienne et catholique, à se trouver naturellement rebâti à tout le passé de la France dont il fut le porte-parole.

Le succès du "Génie du christianisme" fut foudroyant. N. Bonald ni Maistre ne pouvaient exercer une telle action sur les cœurs en mal d'amour divin. Qu'importe que le titre en soit emprunté à Balanche, que le texte en soit superficiel, qu'il ait été écrit chez Mme de Beaumont ! Il fut, au commencement du dix-neuvième siècle, la grande voix de la France catholique éperdue de joie devant sa croyance réapparue. Jamais le Bossu de croire n'avait été aussi grand ; au lieu de se contenter d'un vague spiritualisme, ou de se précipiter dans la religion réformée, il s'abreuvait à la source où, en France, il avait toujours bu.

Pendant que les éditions du "Génie" succédaient à l'Institut, qui l'avait décidé pas le sens de l'actualité, couronnait le mémoire de Charles Villers, de la société royale des sciences de Göttingue. Il est assez curieux de feuilleter aujourd'hui ce mémoire. C'est un éloge sans réserve de la Réforme. Elle a brisé les chaînes imposées à l'esprit humain, elle a renversé les barrières qui s'opposaient à la libre communication des pensées. L'Eglise romaine disait : autorité ! L'Eglise protestante répondit libre examen. Les croyants sont plus nombreux dans les pays catholiques que dans les protestants. La Réforme a favorisé le développement économique et l'activité philosophique, les sciences mathématiques et l'art militaire (l'art militaire, et nous sommes en 1802, au lendemain de Marengo et d'Hohenlinden), la culture des belles-lettres et la renaissance du goût. Il n'y a que pour les beaux-arts que notre auteur reconnaît à la Réforme une légère infériorité. Mais, après ce brillant tableau, quand il arrive aux faits, tout change, et le chapitre où il doit résumer les résultats qui ont accompagné et suivi la Réforme, il l'intitule : "Tribulations et guerres dans le monde politique, controverses dans le monde théologique."

Le triomphe de la religion du progrès, Châteaubriand, brutalement, lui répondait, au nom de la France : "Génie du christianisme".

Henry BORDEAUX.

POÉSIE DE CIRCONSTANCE

M. Montpetit vient d'étudier l'œuvre de Rostand. On sera curieux de lire le triquet, quasi féroce, qu'inspiraient à l'un des collaborateurs de la "Revue Critique des idées et des Livres", les dernières manifestations littéraires de la famille Rostand.

Edmond, Maurice et Rosemonde ; Joli sujet de triquet ! Pour vous chanter la rime abonde, Edmond, Maurice et Rosemonde, Et je ne crains pas qu'on réponde Que vous êtes un trio laid ; Edmond, Maurice et Rosemonde ; Joli sujet de triquet.

D'Edmond la verve vagabonde Passe du cantique au couplet, Musardé, s'essoufflé et redoué ; D'Edmond la verve vagabonde, Arbre touffe que rien n'émoude, Au drame haussa Jodelé ; D'Edmond la verve vagabonde Passe du cantique au couplet.

Rosemonde éblouit le monde Avec l'air de son mollet ; Edmond de ses rayons inondé ; Rosemonde éblouit le monde Puis ajoute, mère féconde, Maurice à maint versuilet ; Rosemonde éblouit le monde Avec l'azur de son mollet.

Maurice a d'Edmond la faconde ; Dès sa première dent de lait, Rosemonde a d'Edmond la blonde ; Maurice a d'Edmond la faconde. Mais Chateaubriand glorieux à la ronde ; "L'ailon n'est-il donc qu'un poêle ?"

Maurice a d'Edmond la faconde Dès sa première dent de lait.

Cette famille sans seconde Fait jusqu'en un certain chalet La réclame dont le bruit chahote. Cette famille sans seconde Fournit un culte qu'elle fonde Prêtre, prêtresse et prestolé ! Edmond, Maurice et Rosemonde ; Joli sujet de triquet.

Le dernier numéro du "Passo-Temps" (442) contient sept morceaux de musique dont voici les titres : 10—Ce que disent les demoiselles, chanson pour jeune fille ; 20—Patrie chanson patriotique ; 30—Mendiant d'amour, sérénade interprétée par D'Alberty ; 40—Les Frissons, chanson-valse ; 50—L'Amour c'est l'Espérance, extrait de l'opéra comique ; 60—L'Anglais de la Mer, chanson interprétée par M. Lapierre ; 70—Fleurs de Neige, valse pour piano par J. B. Lafrenière.

Aussi plusieurs portraits d'artistes et nombre d'articles instructifs et amusants. Un numéro 5 cents, par la maille, 6 cents. Abonnement, un an Canada, \$1.50 ; Etats-Unis, \$2.00. Adresses : Le Passo-Temps, 10 Craig-Est, Montréal.

Demandez notre prime. (réc.)

L'éclairage de Québec

(De notre correspondant)

Québec, 1. — La compagnie électrique de Dorchester a fourni à la ville toutes les garanties exigées pour l'exécution de son contrat pour l'éclairage de la cité.

# LUNDI ET MARDI

Pour mieux vous faire connaître notre établissement et vous donner une idée de sa magnitude, nous allons inaugurer une série de ventes à prix réduits, qui auront un retentissement dans tout le Dominion.

Les 4 prix de 19c, 29c, 39c et 49c seront à l'affiche Lundi et Mardi. A chacun de se le dire, et venez en foule.

Visitez notre sous-sol : ses nombreuses offres à 13 1-2c. et 23 1-2c. seront toute une révélation.

Voyez nos vitrines de la rue Ste-Catherine et de la rue St-Denis, **O. LEMIRE & CIE** RUES ST-DENIS ET STE-CATHERINE

GRANDE DEMONSTRATION ET EXHIBITION DES FAMEUX CHOCOLATS ET CACAOS SUCHARD Echantillons Gratifs. **O. LEMIRE & CIE** 1er étage

**G. H. CREPEAU,** ARTISTE-PHOTOGRAPHE 671 RUE STE-CATHERINE EST Tél., Est 2264

SPECIALITE :—Agrandissement au Crayon, Pastel, Encre de Chine, Peinture à l'Huile ou à l'Eau. Groupes de composition.



M. G. TREMBLAY, Epicière

M. Tremblay qui tenait autrefois une petite épicerie, No 99 rue Montcalm, a fait l'acquisition de la jolie épicerie de MM. Thérien Frère, coin Montcalm et Dorchester. Nous espérons que ceux qui l'ont encouragé jusqu'à ce jour voudront bien lui continuer leurs commandes, car il sera plus que jamais en mesure de donner satisfaction même aux plus exigeants. Il tient à ce nouveau local un stock complet de vins et liqueurs. Toute commande donnée par le téléphone, recevra la plus grande attention. Tél. Bell Est 197 ; Tél. privé Est 6098.

## Bryan appuierait Roosevelt

New-York, 1. — On affirme que M. William Jennings Bryan appuiera la candidature de l'ex-président Théodore Roosevelt à la présidence des Etats-Unis, si ce dernier est choisi.

M. Hoffman dit que M. Bryan deviendra plus conservateur dans quelques années, et ses opinions sur les questions politiques sont pratiquement les mêmes que celles de M. Roosevelt. M. Bryan a été élu sénateur par son parti et M. Hoffman ne doute pas qu'il sera pour Roosevelt et qu'il engagera le pays à voter pour lui, que Roosevelt sera élu, et que Bryan entrera dans son cabinet.

## Pèlerinage à Lourdes et à Rome, pour institutrices et autres dames

Dans le cours de l'été 1912, une demoiselle expérimentée dans le voyage, conduira un groupe de dames en pèlerinage à Lourdes et à Rome. Afin de favoriser les institutrices, qui feront partie de ce voyage, elles partiront de Montréal le 29 juin prochain sur le S.S. "Canada" de la ligne White Star et reviendront par Naples sur le "Sant' Anna" de la ligne Fabre, arrivant à Montréal le 7 septembre.

Voici l'itinéraire qui sera suivi : Montréal, Liverpool, Londres, Rouen, Paris, Orléans, Tours, Bordeaux, Lourdes, Toulouse, Nîmes, Marseille, Nice, Gènes, Milan, Venise, Padoue, Florence, Assise, Rome, Naples, Padoue, Florence, Montréal.

Dans toutes les villes où elles le pourront ces dames se retireront dans les Foyers de l'association catholique de la protection de la jeune fille.

Toutes dames, institutrices ou autres qui voudront s'unir à ce groupe, pourront le faire moyennant la somme de \$330.00, toutes dépenses comprises, savoir : Passages sur terre et sur mer ; pension dans les foyers et les hôtels, voitures et omnibus, pourboires et entrées dans les musées.

Mais on devra se hâter de donner son adhésion, car déjà quelques dames sont inscrites et on ne veut pas conduire plus de douze personnes, de manière à ne former qu'un seul groupe d'intimes rendant l'excursion plus agréable.

De plus si nous réunissons les adhésions voulues, un chapelain nous accompagnera.

**"Onyx" Hosiery** Marque de Fabrique. Les bas et chaussettes marque "ONYX" durent plus longtemps que tout autre connu. Pour hommes, femmes et enfants, depuis 25c. jusqu'à \$5.00 la paire, de n'importe quelle couleur ou style que vous voudrez, depuis le coton jusqu'à la soie. Assurez-vous que chaque paire porte la marque de fabrique ci-dessus. En vente dans tous les bons magasins. **LORD & TAYLOR** Distributeurs **NEW YORK** en Gros

## UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR



Manteau de 32 POUCE DELONGUEUR POUR DAMES. Ce dessin représente un magnifique modèle de manteau d'une grande élégance. Ce manteau peut être fait pour porter seul ou pour compléter un costume. On peut se servir de serge, de drap fin, de cheviote, de pongé et de tout autre tissu que l'on désire.

Le patron No 5725 est taillé en grandeur de 32 à 42 pouces, mesure de buste. Pour faire le vêtement de taille moyenne, il faut 3 verges 3/8 de tissu de 44 pouces, ou 2 verges 5/8 de tissu de 54 pouces.

On peut obtenir ce patron en envoyant 10 cents au bureau de ce journal.

Les lectrices du "Devoir" peuvent obtenir ces patrons aux conditions suivantes : Remplir le coupon ci-dessous et retourner le au DÉPARTEMENT DES PATRONS AU "DEVOIR", 714 rue St-Jacques Montréal.

**COUPON** Département des Patrons au "Devoir" Ecrivez lisiblement. Patron No 5725

Nom .....

No. .... Rue .....

Ville .....

Mesure de buste .....

De taille .....

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DÉPARTEMENT DES PATRONS, AU "DEVOIR", avec 10 cents, soit en timbres ou en argent et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

## On demande la division du Canada

Winnipeg, 2. — Au cours de la séance de nuit, à la Législature Manitoba, M. William Molloy, député libéral, a causé toute une sensation en annon-

## COMMENT JOUER DU PIANO Automatique

C'est la chose la plus simple du monde et une leçon de quelques minutes vous rend vraiment maître de l'instrument. Nous vous invitons à venir à nos magasins pour assister à une démonstration pratique de Piano Automatique et recevoir une brochure contenant les instructions complètes.

Si vous désirez acheter un piano Automatique, nous devons vous dire que nous avons les plus beaux instruments au monde que nous pourrions vendre durant quelques jours seulement avec une réduction de 50%.

Venez nous voir ou demandez notre catalogue illustré.

**C. W. LINDSAY LIMITED,** Magasin principal : 512 rue Ste Catherine Ouest. Magasin de l'Est : 394 Ste Catherine Est. Aussi à Ottawa, Québec et Brockville.

chant, dans un brillant discours, qu'il supporterait une résolution concernant la séparation de l'Ouest d'avec les provinces de l'Est canadien. Il se base sur l'attitude de ces derniers déterminée par son vote sur la réciprocité, pour établir que les intérêts des deux parties du pays sont diamétralement opposés et que cette proposition de séparation recueillerait des adeptes de plus en plus nombreux. Le rejet de la réciprocité est le plus grand coup porté à l'ouest canadien, a ajouté le député de la Vérandrye. C'est une véritable injure que lui a faite l'Est et d'ici dix ans cette situation aura déterminé une agitation telle que la seule issue possible sera la séparation des deux régions. Ces remarques furent chaleureusement applaudies par la députation libérale et par la galerie.

Nous présentons aujourd'hui la bière la plus exquise  
qui ait jamais été vendue au Canada,

# DAWES' KÖNIGSBIER

“ nous la garantissons comme la meilleure  
et la plus pure qui puisse être brassée. ”

La demande étant de plus en plus forte pour les bières légères, nous mettons en vente aujourd'hui chez tous les épiciers, dans tous les cafés et restaurants, la *DAWES' KÖNIGSBIER* --- qui est une bière sans rivale et qui possède un bouquet et une saveur que l'on ne retrouve dans aucune autre bière.

La *KÖNIGSBIER* est brassée dans des appareils entièrement conformes aux systèmes les plus modernes. Leur construction et leur équipement ont coûté plus d'un-demi million de dollars.

En produisant la *KÖNIGSBIER* nous avons un but, et ce but est d'en faire une bière un peu meilleure que les meilleurs bières. La qualité exceptionnelle de cette bière prouve d'une manière concluante que notre ambition a été plus que réalisée.

## COMMANDEZ AUJOURD'HUI UNE CAISSE DE *KÖNIGSBIER*

si vous voulez quelque chose d'un peu meilleur que ce qu'il y avait de mieux ; rien de pareil n'a été jusqu'ici produit, et vous conviendrez que cette bière est supérieure à tout ce que vous avez goûté dans votre vie.

---

Exigez la *KÖNIGSBIER* que nous garantissons comme la meilleure et la plus pure qui puisse être brassée.

---

## DAWES' BREWERY

617 rue Saint-Paul.

# LA VIE SPORTIVE

## UNE SUGGESTION AU NATIONAL

150 rue Clarke, (Annex), Montréal, 28 février 1912. M. le Rédacteur des Sports, "Le Devoir", Ville.

J'ai lu avec intérêt votre appel en faveur de notre "Association Athlétique Nationale", et j'ai cru, un instant, devoir vous remettre mon obole.

Mais, après tout, c'est une question d'argent. Il y a des hommes qui encaissent des bénéfices, et je considère qu'un homme pratique (qui a le sens commun) et patriote ne donne pas son argent pour rien. Je suis prêt à donner, moyennant qu'on me reconnaisse certains droits.

Que l'on réorganise l'Association et divise son capital (réel) en parts de \$5.00, y ajoutant le montant nécessaire pour subvenir aux besoins de la cause sportive, et tous ceux qui s'intéressent au National seront fiers de souscrire au moins pour une part. Leur donnant voix au chapitre. Pour faire le succès d'une chose, il faut intéresser tout le monde. Je suis prêt à acheter une part de \$5.00 (pas de stock mouillé), chaque part donnant droit à un vote. Il n'y a pas d'autre chose à faire.

Bien à vous, BRUNO ST-PIERRE.

## POUR CE SOIR

Le président Quinn a nommé les officiers suivants pour les joutes de ce soir:

A MONTREAL:—

Arbitre, Boivie; juge du jeu, Power; juges des buts, Lanctôt et Hoer; chronométrateur, Owens; pénitencier, C. Short.

A OTTAWA:—

Arbitre, J. Brennan; juge du jeu, Campbell; juges des buts, Kerr et Pit-taway; chronométrateur, A. Prizog; pénitencier, M. Rosenthal.

## Demain soir au Jubilé

LES FRERES MORENCY CONTRE HOCHELAGA — SAINT-HYACINTHE vs MIKADO.

Le club Hochelaga, champion de l'Association de Hockey de Montréal a joué, comme on le sait, la patinoire Jubilé pour les dimanches soirs, d'11 à 12 heures de la soirée. Il y a deux belles parties au programme pour demain soir. Les Mikados, d'Albert Millaire, recevront le St-Hyacinthe dans le premier engagement de la soirée, puis les Hochelaga feront face à la fameuse équipe québécoise composée des frères Morency.

## Tout s'annonce bien

L'assemblée convoquée par M. U. Rose, afin de former une nouvelle ligue de baseball à ce lieu mercredi soir dernier à la salle du Club "Blue Bell". Les clubs suivants étaient représentés: La Casquette, St-Jacques, Northmount, Châteauguay et Voltigeurs. M. Rose expliqua le but de la réunion et demanda aux clubs présents de se joindre à la formation d'une nouvelle ligue de baseball. Tous les délégués présents assurèrent M. Rose et si l'on se guide par l'enthousiasme qui régna à cette réunion, la nouvelle ligue promet d'être un succès.

Mercredi prochain, il y aura une autre assemblée et elle sera tenue aux salles du club "La Casquette", 808 Avenue Papineau, à 8 heures 30. Les clubs suivants sont priés d'y être présents: Maisonneuve, Cerele Paroissial, St-Louis, Melville, St-Jean de Québec, Terrebonne, Farnham, Joliette, Amherst, Montréal, Réserve, St-Paul, St-Charles, Harmonie de Laprairie, Bordeaux, St-Jérôme, Cherrier et St-Georges.

Les courses en raquettes sous les auspices du club Holly auront lieu ce soir à 8 heures 30. Le départ se fera de la rue McTavish et le parcours sera à travers la montagne pour se terminer chez Lunkin.

Les officiers seront les suivants: W. MacLachlan, A. Lamalac, G. C. Roberts, W. N. Petch, Ed. Gernsey, Griff. Williams, A. Bonneville, H. Rochon, A. Charbonneau, W. Green, Albert Laberge, P. Spaniard, E. Larose, T. Martel, W. C. H. Horton, Geo. Grassmell et T. W. Graves.

## Cleveland a gagné la première partie

Cleveland, Ohio, 2. — Le Cleveland Athletic Club a défait le M.A.A.A. dans la première joute de sa série par un score de 7 à 3.

## Ontario champion

Le club de hockey Ontario a remporté le championnat de la ligue Mont-Royal et la coupe Robinson en triomphant du Saint-Antoine, hier soir, par un score de 2 à 1.

## Henri Saint-Yves

Toronto, 2. — Dans une lettre adressée hier, Henri Saint-Yves, lance un défi au vainqueur de la rencontre Longboat, Schrub et Ted Wood pour une course de 15 à 26 milles.

## Dépêches Sportives

BERNIER INSTRUCTEUR. Durham, 2. — La faculté du New Hampshire State College a engagé, hier, Charles Bernier, de Laconia, comme instructeur pour l'équipe de baseball. Bernier est un excellent athlète et il s'est distingué à Hampton, au Sydney College et à la Virginia Polytechnic Institute. De plus c'est un très bon lanceur qui vient d'engager, pour la saison, le Detroit de la ligue Américaine.

M. FLEMING VEUT AVOIR MURTON. Toronto, 2. — Charlie Querrie et la direction du Toronto sont en pourparlers pour échanger les joueurs Warwick et Murton. "Sport" a été l'homme sur lequel R. J. Fleming a jeté les yeux pour administrer son équipe. Charlie Querrie calcule lui aussi que les services de Murton sont d'une grande valeur aux Tecumsehs, et il est peu probable qu'il se décide à faire cet échange.

UN TERRAIN A MONTMORENCY. Québec, 2. — Plusieurs des promoteurs d'un club sénior, à Québec ont d'avis qu'un terrain à Montmorency serait convenable. On pense également que le Q.R.L. & P. C. serait disposé à faire les travaux nécessaires.

MONARCH DÉFAIT. Winnipeg, 2. — Le club Victoria a remporté le championnat de l'Est, hier soir, en infligeant une défaite au Monarch par un score de 7 à 5.

EN ROUTE POUR WINNIPEG. Toronto, 2. — Le club Eaton, champion de la O.H.A., est parti, mercredi soir pour Winnipeg où il jouera pour la coupe Allan et pour le championnat du Canada.

Les joueurs suivants font le voyage: Frank Rankin, Gordon Becker, Dr. W. J. Lamont, Herb Matthews, Frank Foxston, Gordon Meeking, William J. Hyland, Albert Leroux et W. O. (Dutch) Richardson.

PALMER BAT SMITH. Philadelphie, 2. — Eddie Palmer, de la Nouvelle-Orléans a battu Jim Smith de Bayonne, hier soir, à l'American Athletic Club, de cette ville. Smith tomba à la troisième sur un coup de droite à la mâchoire.

HAUT LA COUPE STANLEY. Halifax, N.-E., 2. — M. J. L. Lithgow, président de l'Association professionnelle de hockey des Provinces Maritimes a télégraphié à M. T. W. Foran, lui demandant de choisir les dates pour la coupe Stanley pourait jouer pour la coupe Stanley.

# LES RELATIONS ÉCONOMIQUES FRANCO-CANADIENNES

## Quelques nouveaux détails sur le projet de développement des relations commerciales entre la France et le Canada

Judi après-midi, dans la grande salle de la Chambre de Commerce, un groupe de nos hommes d'affaires canadiens-français s'est réuni sous la présidence de M. H. Laporte, pour constituer le comité de développement des relations économiques franco-canadiennes.

Assistants à l'assemblée: MM. Armand Chaput, président de la Chambre de Commerce; l'hon. Alph. Desjardins, L. A. E. Dubuc, grand industriel de Chicoutimi; S. D. Joubert, de la maison "Lamontagne Limitée"; Geo. Gonthier, de la maison "St Cyr, Gonthier & Frigon"; Jos. Quintal, de la maison "Quintal & Lynch"; C. E. Martin, de la maison "P. B. Martin"; un professeur à l'École des Hautes Etudes; Joseph Fortier, fabricant de papeterie; James Brodie, agent financier; M. Stewart, représentant de la maison Matthews, Laing; Arthur Lemont.

Quand la séance fut ouverte, M. Poirond, l'organisateur de ce comité, exposa le but aux assistants. Il déclara que l'initiative de la création du comité fut prise par M. Laporte, et qu'il en avait communiqué les avantages considérables qui ressortiraient pour les adhérents de l'existence de semblable organisme ayant sa contre-partie en France. Un comité des fonctionnaires, industriels ou financiers est devenu plus que jamais nécessaire. D'autre part, il est indispensable que les producteurs canadiens profitent de toutes les occasions d'avoir, en France, un débouché. M. Poirond a montré la supériorité des produits canadiens sur ceux de la France, et a dit que les services de ce comité seraient toujours moins efficaces que ceux qu'on peut attendre d'un groupe dont on est soi-même une unité; surtout, ajouta M. Poirond, si comme je le propose, il est entendu que le comité n'agira jamais que pour le compte et dans l'intérêt de ses seuls adhérents.

M. Poirond a déclaré que le commerce franco-canadien, qui n'était que de deux millions en 1896 a atteint le chiffre de vingt-deux millions en 1911, et cela, quoique les statistiques canadiennes ne rendent pas entièrement justice au commerce canadien, étant donné qu'une partie des produits arrivent en France comme provenant d'Angleterre et des États-Unis. M. Poirond dit qu'à l'heure qu'il est, plus de cinq mille maisons françaises et deux mille canadiennes, environ, sont immédiatement intéressées à l'amélioration des relations économiques franco-canadiennes.

M. Joseph Contant, après avoir félicité M. Poirond de son initiative, dit qu'en effet, il faut que le commerce canadien trouve un moyen d'avoir tout le crédit de ce qu'il fait en France, et d'éviter que nos produits ne passent par l'Angleterre ou les États-Unis pour arriver aux consommateurs français. Il est d'avis que le comité proposé est absolument nécessaire.

M. H. Laporte, à son tour, dit qu'il a été à même de constater que les produits canadiens n'ont pas en France le crédit auquel ils ont droit. Ainsi, il a maintes fois déclaré que les produits des pêcheries canadiennes et que les fromages canadiens sont consommés en France comme étant des produits anglais. Il est d'avis, lui aussi, qu'il doit y avoir un moyen de profiter plus encore, du marché français. Il est heureux de déclarer que les marchands canadiens qui vont en Europe, font un travail plus efficace et plus profitable pour le commerce canadien que tout ce que les agents des gouvernements peuvent faire.

M. Laporte a rappelé qu'en 1896, il avait été question d'obtenir du gouvernement l'autorisation d'une délégation de négociants canadiens qui s'acheminaient avec les maisons de commerce françaises pour établir des relations économiques, mais le changement de gouvernement fit abandonner le projet, et il croit aujourd'hui que le comité, proposé par M. Poirond, remplacerait bien cette délégation.

M. James Brodie, en sa qualité d'agent canadien aux expositions internationales, fait remarquer qu'il a été à même de constater que les maisons canadiennes étaient négligées à profiter des opportunités de faire des affaires en Europe.

A cela, M. Laporte répond que cette négligence apparente a pour cause la défiance réciproque des maisons canadiennes et des maisons françaises, et cette défiance, il a été à même, lui aussi, de s'en rendre compte en Belgique. Il est d'avis que le moyen de la faire disparaître sera de former le comité en question.

M. Laporte déclare de plus qu'on ne nous connaît pas à Paris aussi bien qu'on le prétend, et il s'explique ce fait quand, lors d'un séjour en France, il a vu des représentants du gouvernement canadien si mal établis et si mal logés, au comparant des agents de notre pays qui sont en Angleterre, en Écosse, donnant un exemple, il cite le cas de M. Poirond qui logeait au cinquième, et qui n'avait même pas de téléphone pour pouvoir communiquer avec les clients du Canada, pas plus que les Canadiens pouvaient l'atteindre quand ils voulaient le rencontrer d'urgence.

En résumé, M. Laporte se déclare enthousiaste du projet et souhaite sa réalisation.

M. Geo. Gonthier fait, lui aussi, ressortir l'avantage d'un tel comité et rappelle cette défiance dont parlait M. Laporte, et dit qu'elle peut s'expliquer par le fait que certaines maisons françaises ayant eu, à Montréal, comme représentants, des courtiers inexpérimentés ou malhonnêtes, ont été victimes de pertes très sérieuses; lui aussi, conclut que le comité proposé rendra des services appréciables au commerce franco-canadien.

M. Dubuc, après de donner son opinion, déclare adhérer au projet sans réserve. Il raconte qu'il y a quinze ans qu'il exporte des pâtes de bois en France, et précisément, à cause de cette défiance, il a pris près de cinq ans à obtenir un débouché sur le marché français; en passant, il fait l'éloge de M. Poirond et il dit que, précieux auxiliaire il a été pour le commerce canadien en France. M. Dubuc dit que ce comité est nécessaire à l'heure qu'il est surtout, parce que plus que jamais, la France a les yeux sur nous et ne cherche que l'occasion de se rapprocher. Il se plaint que deux causes contribuent encore à paralyser le développement économique des relations franco-canadiennes. La première, le manque de qualifications commerciales des représentants canadiens qui vont en France; ces hommes peuvent être très bien qualifiés d'une autre façon, seulement, ils n'ont pas tout-à-fait la mentalité voulue pour négocier avec les Français; 2o, la France ne connaît pas

notre système de représentation. Si on a organisé un groupe de soixante hommes d'affaires français et qu'on en organise un du même nombre au Canada, nul doute que notre pays retirera des avantages extraordinaires de ce comité.

Parlant de l'exportation des produits agricoles, M. Jos. Quintal dit que ce comité pourra rendre aussi de précieux services. Il est vrai qu'à l'heure qu'il est, la France se suffit, mais le développement de l'Ouest nous obligera à trouver d'autres marchés et celui de la France devra nous être tout ouvert. Le bled canadien en particulier, recherché dans le monde entier par sa qualité supérieure qui lui permet de se conserver longtemps. On dit d'autre part, que le bled français, chaque année, pour des causes qu'on ne connaît pas encore, diminue de qualité. Viendra donc un jour où la France aura besoin de notre produit pour la consommation en général et pour l'industrie.

La France importe du bled de Russie et de l'Argentine; pourquoi n'importerait-elle pas du Canada? M. Quintal dit que ce comité sera un point de contact entre les deux pays et il en approuve hautement l'organisation.

M. Poirond, après toutes ces observations, reprend tout ce qui s'est dit et s'en inspire pour démontrer la nécessité du comité de développement. Il constate que l'échange de vues qui vient d'être fait est la preuve évidente que ce comité rendra, au commerce franco-canadien des services signalés.

Après ces remarques, M. Laporte propose qu'un comité provisoire soit formé dans le but d'organiser le comité permanent de développement des relations franco-canadiennes, et à l'unanimité, le bureau suivant est formé: Président, M. Joseph Contant; Vice-président, M. Armand Chaput; directeurs: MM. J. E. A. Dubuc, Jos. Quintal, S. D. Joubert, M. Stewart, Geo. Gonthier, l'hon. Alph. Desjardins, secrétaire: Arthur Lemont.

## Rapport annuel de la Cie Bell

La compagnie de téléphone Bell vient de préparer un rapport de ses opérations qui servira à défendre sa cause devant la commission des chemins de fer.

Le revenu de l'année a été de \$1,255,835, contre \$1,547,125 en 1910. Un million a été réservé pour le dividende.

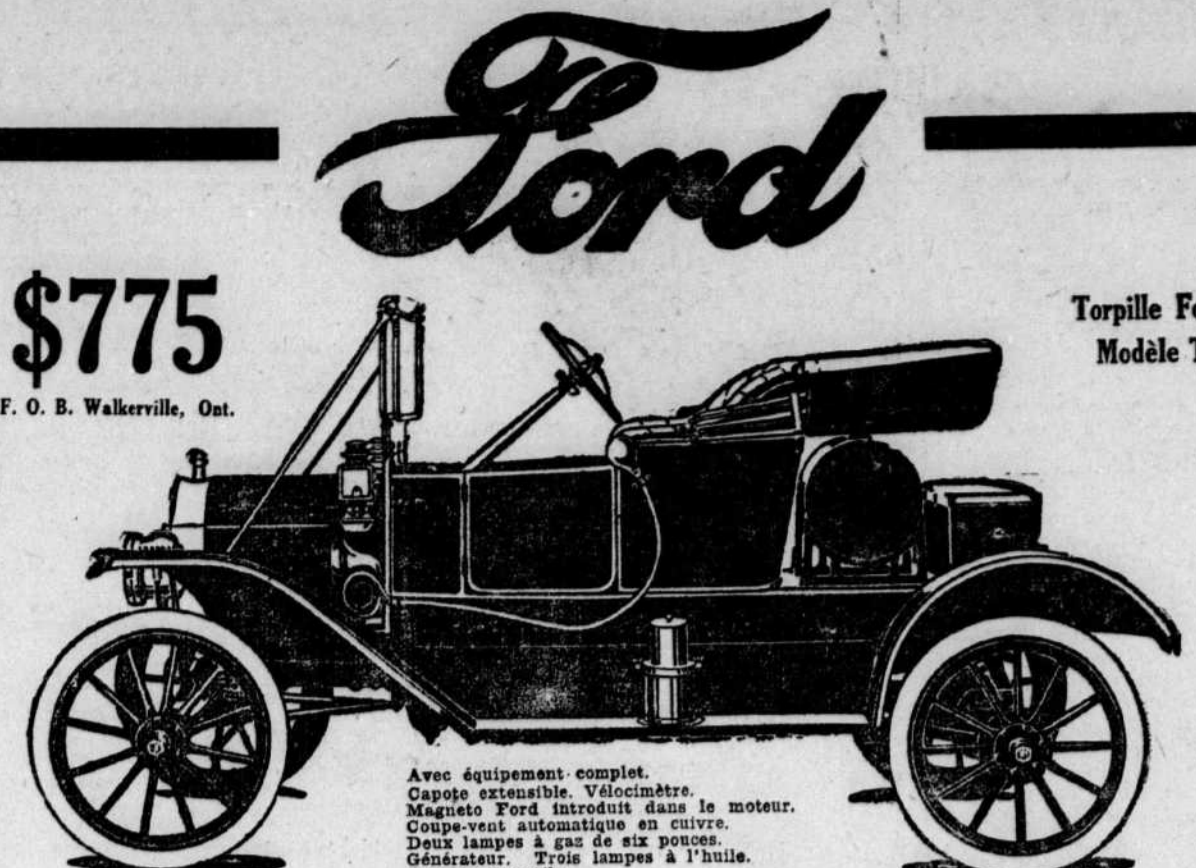
Les recettes brutes ont été de \$6,476,848, soit \$1,300,000, à peu près de plus que l'an dernier; mais les dépenses ont augmenté dans une plus grande proportion.

La compagnie a maintenant 163,950 instruments en opération. Ce rapport a été adopté à l'assemblée annuelle des actionnaires hier.

Voici le nouveau bureau de direction: C. F. Sise, président; Hon. Robert Mackay, vice-président; Théo. N. Vail, Robert Archer, Wm. R. Driver, Hugh Paton, Charles Cassis, H. B. Thayer, L. B. McFarlane, Z. A. Lash, directeurs.

## Spécialité d'articles pour malades

Articles qu'on ne vend pas ordinairement dans les pharmacies. Pharmacia Lecours et Lanctôt, coin Ste-Catherine et St-Denis.



**Ford**

**\$775**

F. O. B. Walkerville, Ont.

Torpille Ford Modèle T

Avec équipement complet. Capote extensible. Vélocimètre. Magneto Ford introduit dans le moteur. Coupe-vent automatique en cuivre. Deux lampes à gaz de six pouces. Générateur. Trois lampes à l'huile. Trompe et outils.

Quand vous achetez une automobile procurez-vous en tous les accessoires. Ne payez pas le prix d'une "voiture complète" pour vous apercevoir plus tard qu'une Capote vous coûtera \$75 de plus, un Vélocimètre \$25, un Magneto \$75 ou à peu près, un Coupe-vent un autre \$25, et ainsi de suite jusqu'à ce que vous soyez rendu à \$200 de plus que ce que vous vous attendiez de payer pour la voiture dont vous avez vu l'annonce et la description dans le catalogue.

L'avantage de la FORD, à part l'excellente qualité de l'acier Vanadium qui sert à sa construction, c'est que cette voiture est "complète", qu'il n'y a rien à y "ajouter".

Il n'y a pas de duperie dans l'achat d'un FORD. Vous payez le prix régulièrement annoncé et vous avez une automobile COMPLETE, et non pas seulement des pièces.

L'épargne que vous réalisez sur l'équipement seul est d'au moins 12 1/2% sur votre déboursé. Vous pouvez mettre cette épargne à la banque.

Quelle satisfaction procure l'achat d'un FORD! Le prix d'abord. Ainsi quand vous achetez cette confortable TORPILLE FORD MODELE T à quatre cylindres le vendeur vous dit qu'elle vous coûtera \$775, complète, rien de plus; quand vous achetez une voiture FORD F. O. B., Walkerville vous ne perdez pas votre temps à chercher les accessoires aujourd'hui nécessaires à toute voiture. Il n'y a pas de malentendu.

Vous n'avez qu'à la pourvoir de gazoline et d'huile et à vous en aller tranquille convaincu que vous avez l'automobile de la plus grande valeur au monde.

La FORD vous offre un double avantage: come on en achète une énorme quantité, son prix est le plus bas possible. La FORD épargne beaucoup de frais à ceux qui l'achètent et ses accessoires vous arrivent tout payés. Livraison immédiate.

**En plus de la Torpille Ford Modèle T, nous offrons avec garantie de livraison rapide les modèles suivants:**

Voiture de tourisme FORD Modèle T, cinq passagers, équipement complet, f. o. b. Walkerville, Ont. . . . .	<b>\$850</b>	Voiture commerciale FORD Modèle T, trois passagers, siège mobile, équipement complet f. o. b. Walkerville, Ont. . . . .	<b>\$775</b>
Voiture de livraison FORD Modèle T, capacité, 750 livres de marchandises, équipement complet, f. o. b. Walkerville, Ont. . . . .	<b>\$875</b>	Voiture de ville FORD (landaulet) Modèle T, six passagers, équipement complet, f. o. b. Walkerville, Ont. . . . .	<b>\$1100</b>

(Aucune voiture Ford n'est vendue sans équipement).

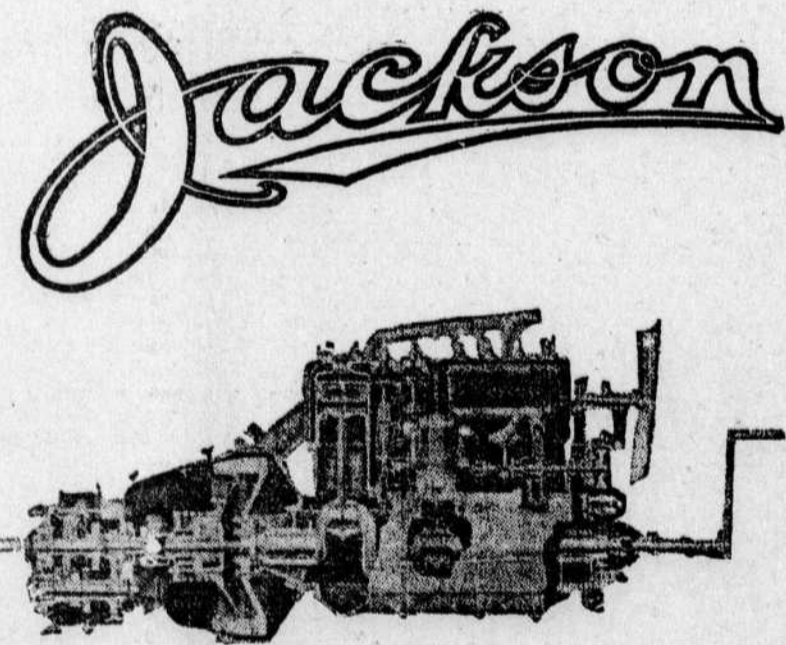
Permettez-nous de vous donner une démonstration. Faites une course et jugez par vous-même comme le Modèle T porte doux, et combien il est facile à conduire et à contrôler. On envoie sur demande les catalogues et autres nouvelles brochures descriptives concernant les voitures Ford. Venez, écrivez ou téléphonez.

## Ford Motor Company

of Canada, Limited.

WALKERVILLE, ONTARIO.

Succursale de Montréal: 7 AVENUE DU PARC.



**Jackson**

**SPECIFICATIONS**

TYPE—A cinq passagers. Les leviers d'action sont à l'intérieur.

MOTEUR—A longs coups fondus—cylindres 4 1/2 et 5 1/4 pouces. Quatre cylindres. Cylindres par paire, avec soupapes de côté. Levier de pouvoir. Arbre de couche de la manivelle à trois coussinets. Moteur unique avec système de lubrification automatique. Transmission, engrenage à coulisse au choix, trois vitesses en avant et en arrière. Les deux arbres de couche à transmission sont à coussinets. L'ignition se fait par magneto et batteries à basse tension.

ESSIEU D'ARRIERE—Engrenage Bevel. Coussinets à rouleaux partout, avec pousiers.

ESSIEU D'AVANT—Type "L", Tirant à l'arrière et bras de conduit le au-dessus de l'essieu.

RESSORTS—Complètement elliptiques, à l'avant et à l'arrière. Le châssis est construit pour tenir l'auto près du sol et donne, cependant un grand espace pour le fonctionnement des ressorts.

EMPATTEMENT—118 pouces.

PAS—56 pouces, 60 pouces sur commande spéciale.

PNEUS—34 x 4 pouces.

POIDS—2,500 lbs.

COULEUR—Bleu foncé. Gris de vaisseaux de guerre ou vermillon de carrosses, sans augmentation de prix, quand spécialement commandé. Une somme additionnelle de \$25.00, pour avoir d'autres couleurs sera chargée.

EQUIPEMENT—Capote, coupe-vent, vélocimètre, réservoir à gaz et lampes à gaz et à huile, barre pour marteau et outils.

PREX—\$1,500 F. O. B. Montréal, 30 ch. vap.  
—\$2,000 F. O. B. Montréal, 40 ch. vap.  
—\$2,150 F. O. B. Montréal, 45 ch. vap.  
—\$2,500 F. O. B. Montréal, 50 ch. vap.

**ROBERT & ROBERT**  
SEULS DISTRIBUTEURS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC  
73 RUE ST-DENIS, MONTREAL Tél., Est 3901

**1912 \$1000.00**



**La "Hupmobile" Grand Modèle**

Voiture de tourisme à cinq passagers

**La plus Haute Valeur pour 1912**

Le fini et l'aménagement sont les meilleurs.

Prix \$1000. Livrée à Windsor, frais de douane payés. On ne dispose que d'un nombre limité. Cela vous paiera de vous informer.

**The Motor Import Co.** Pierce-Arrow  
OF CANADA LIMITED Franklin Hudson 33 Hupmobile

EDIFICE DU FORUM RUE STE-CATHERINE OUEST ET AVENUE ATWATER

La première compagnie d'assurance anglaise établie en Canada, A.D. 1804  
**FEU PHOENIX ASSURANCE COMPANY Limited, VIE**  
FONDEE EN 1782. DE LONDRES, ANGLETERRE.  
Capital et Actif \$78,500,000  
Sinistres payés depuis la fondation de la Compagnie \$425,000,000  
Dépôt au gouvernement fédéral et placements en Canada pour la garantie des assurés en Canada 2,500,000  
Directeurs pour le Canada: M. MacD. FATEBSON et J. E. FATEBSON, No. 100 rue St-François-Xavier, Montréal, P. Q.  
Agents pour la ville: Arthur Simerd, E. Lamontagne, C. R. Blache, A. U. Mailoux, G. Gailbert, F. X. Lanthier, H. H. Reuth, H. Joseph, E. A. Whitehead, Co. Limited. Agents demandés dans les villes et villages où nous ne sommes pas représentés.

FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'HOPITAL STE-JUSTINE POUR LES ENFANTS

Parmi les nouvelles carrières qui se sont ouvertes depuis quelques années à l'activité et à la charité de la jeune fille, en est-il de plus belle que celle de la garde-malade? En effet, avec un dévouement constant et une abnégation de tous les moments, elle sait, jour et nuit, répondre à l'appel de la souffrance. A tous elle veut du bien, et pour cela, chez la pauvre comme chez la riche, elle jouit de la sympathie, de l'estime et du respect que sa noble action lui mérite.

Après le tirage du prix de présence, don de Mlle Maille, gagné par Mlle Emma Gagnon, la séance fut levée.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYES.

L'assemblée du troisième dimanche aura lieu par exception à la salle St-Pierre, rue Ross, près de la rue Panet, M. Alphonse Desjardins, président et fondateur de la Caisse Populaire de Lévis sera le conférencier de ce jour.

L'association travaillant toujours dans l'intérêt de ses membres continue de distribuer des listes d'engagés. Elle désire aussi qu'on veuille y répondre sous le court délai possible afin de faciliter le travail des conseillers.

Comme nous l'avons annoncé samedi dernier, nous ferons le troisième dimanche d'avril le tirage d'une montre en or. Les ouvrières canadiennes-françaises catholiques sont invitées à présenter leur concours. Elles auront tout à gagner, puisqu'en vendant un livret de 15 billets, à 10c, en rapportant le produit à l'association, elles auront droit depuis le 1er juin 1912 au 31 mai 1913, de retirer des bénéfices en temps de maladie; chaque bénéficiaire aura droit à dix jours à cinquante centimes par jour.

Cette caisse temporaire et gratuite est établie pour aider les ouvrières éprouvées par la maladie et même pour donner l'avantage d'un repos lorsqu'il est prescrit par le médecin afin d'éviter une maladie plus sérieuse.

Cette caisse est établie en attendant que nous ayons une caisse de secours comme celle organisée à St-Sauveur de Québec par les RR. PP. Oblats, pour les ouvrières de Québec.

(SECTION DE LA PAROISSE ST-EUSEBE)

La première assemblée mensuelle de cette section aura lieu demain à 1 heure de l'après-midi, sous la présidence de M. l'abbé Robillard, curé, dans la salle du sous-sol de l'église. Une causerie sera donnée par Mlle Laura Robert, lière vice-présidente de l'association.

(SECTION DE LA PAROISSE D'HOCHÉLAGA)

La quatrième assemblée mensuelle de la section d'Hochélagà aura lieu à trois heures et demie de l'après-midi, à la salle de l'école de la Nativité, rue Saint-Germain, M. l'abbé Chs. Beau-din, président. Le Dr Eugène Grenier, de l'Institut Ehrlich, donnera la conférence, sur sujet sera "tuberculose". Cette conférence sera accompagnée de projection.

Les dames patronnesses de ces deux paroisses sont respectueusement invitées.

LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES

14, rue Church. Téléphone de l'École: Est 3706. Téléphone de la directrice: Est 4447.

HORAIRE DES COURS

Lundi, 10.30 a.m., cours de modes, 6 leçons, \$1.00.

Lundi soir, à 7 h. 30 p.m., Cours de cuisine, en anglais. Démonstration. Prix, 25 cents.

Mardi, — Cours de cuisine, à 10 h. a.m. Prix d'entrée, 25c.

MENU

1.—Potage Argenteuil.

2.—Salade à la Beaucage.

3.—Gâteau fin au fromage.

4.—Pudding à la vapeur.

Mardi, 8 h. p.m. — Cours de cuisine particulier aux sociétés fédérées [Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste].

Judi matin, à 10 heures. — Cours de cuisine. Prix d'entrée, 25c.

Judi soir, à 7 heures 30. — Cours de cuisine. Prix d'entrée, 10 cents.

MENU

1.—Côtelettes d'agneau aux petits pois.

2.—Pommes frites.

3.—Croûtes à l'ananas.

COUPE, COUTURE ET LINGERIE

Lundi soir, à 7 h. 30.

Mardi matin, à 10 h.

Prix: 6 leçons, \$1.00.

Broderie, ouvrages d'agrément.

Mardi, à 2 heures p.m. Prix, 6 leçons, \$1.00.

[Sur demande]

MODES

Lundi matin, à 10 h. 30.

Mardi matin, à 7 h. 30.

Prix: 6 leçons, \$1.00.

COURS NORMAL

Lundi, mardi et mercredi, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Ce journal est imprimé, au No 71a rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée), Henri Bourassa, directeur-gérant.

La gare du Transcontinental

Québec, 1. — Une réunion aura lieu prochainement à Québec pour décider d'une façon définitive la question de la construction de la gare du Transcontinental. Ceux qui y prendront part sont: le ministre des chemins de fer, le ministre des Travaux Publics, et le ministre des Postes, se représentant des compagnies de chemins de fer, de la commission du havre et de la Chambre de commerce, ainsi que les autorités municipales. Il sera aussi question de l'ensemble des travaux requis pour l'établissement des facilités terminales des chemins de fer, l'amélioration du port et le développement du commerce à Québec.

Ils fêtent leur Alma Mater

New-York, 1. — Une cinquantaine d'anciens élèves de l'Université McGill, de Montréal, se sont réunis hier soir au Café des Beaux Arts afin de célébrer le 17ième anniversaire de fondation de la "New-York Graduates' Society of McGill". Le Dr J. G. Adams, professeur de pathologie, fut le principal orateur. Les Drs George D. Stewart, James Douglas, Andrew H. Montgomery, Robert G. Moore, ont aussi porté la parole. Tous ont formé des vœux de prospérité à l'adresse de leur Alma Mater et le Dr Adams a souhaité longue vie aux diplômés habitant New-York.

Les femmes hindoues au Canada

Ottawa, 1. — Une assemblée de l'Exécutif National du National Council of Women a eu lieu hier et une aura lieu au cours de ce jour.

On a débattu la question d'assister les Sikhs qui veulent amener leurs femmes avec eux au Canada. Le conseil de Vancouver a déjà refusé la demande de Sunder Singh d'assister ses compatriotes dans leur revendication, mais plusieurs autres l'ont favorisé. On a décidé d'attendre le rapport de M. Blain enquêteur du gouvernement sur la question.

Association Saint-Jean-Baptiste

Dimanche après-midi, à 4 heures, salle No 6, Monument National, M. Du-mais donnera la quinzième leçon de son cours de diction française. Continuation de l'étude de la pièce de Victor Hugo: Le mot.

L'ivrognerie peut être guérie

LA VIEILLE LEGENDE QUI VOULAIT QUE L'IVROGNERIE FUT INCURABLE EST DETRUITE.

Beaucoup d'hommes boivent qui voudraient cependant rompre avec cette habitude. Mais le whisky a miné leur constitution et créé en eux une soif qu'ils ne peuvent ignorer; le leur fait du whisky ou quelque chose qui fasse disparaître cette soif, reconstruit leur système et affermit leurs nerfs.

La Prescription Samaria fait cesser la soif, raffermi les nerfs, rend la santé générale. Mais le whisky a miné leur constitution et créé en eux une soif qu'ils ne peuvent ignorer; le leur fait du whisky ou quelque chose qui fasse disparaître cette soif, reconstruit leur système et affermit leurs nerfs.

Elle a guéri des milliers d'hommes au Canada et rendu le bonheur à des centaines de foyers.

Lisez ce qu'en dit Mme G... de Hull et ce qu'elle a fait pour elle:

"Il y a quatre mois aujourd'hui que j'ai commencé à faire usage de votre remède. J'ai suivi les directions et ai obtenu les meilleurs résultats. Une semaine après que j'eus commencé à me servir de votre remède, le patient cessa de boire et il n'a plus eu un verre de liqueur depuis. J'espère que vous accepterez mes sincères remerciements. Espérant que Dieu bénira votre remède partout où on l'emploie, je demeure,

Mme G... Hall, Qué.

(Nom omis sur demande).

Si maintenant il se trouve quelqu'un dans votre ville qui ait besoin de ce remède, parlez-lui en. La philanthropie ne peut être pratiquée sans une meilleure forme. Si vous avez un époux, une fille, un frère ou un ami qui boit, venez-lui en aide. Ecrivez aujourd'hui.

UN PAQUET D'ESSAI GRATUIT de Samaria avec brochure donnant détails complets, directions, témoignages, prix, etc., sera envoyé sous enveloppe cachetée à quiconque le demandera en mentionnant ce journal. Correspondance absolument confidentielle. Le paquet d'essai à lui seul a déjà obtenu la guérison. Ecrivez aujourd'hui. 78, rue Colborne, Toronto, Ont. Can.

En vente à Montréal, chez Lecours et Lanctôt, angle Sainte-Catherine et Saint-Denis, et aussi à la Pharmacie d'Henri Lanctôt, angle Prince-Arthur et Saint-Laurent.

DEFIE TOUTE COMPETITION. Toute Offre Raisonnable Acceptée. 200 Lampes à gaz, complètes, (Auer Light) 29c. 100 Lampes à gaz, (Inverto), 39c. 1,000 Manteaux à gaz, "Job", 5c chaque, 6 pour 25c. 25 Machines à laver Canadienne, \$3.40. 50 Machines à laver Charm Water Motor, 13, 14 et 15, \$15.00. D. ROBILLARD. Successeur de P. Saulnier et Cie, Marchand de Poëles en acier et en fonte, Glacières, Machines à Laver, Tordeurs, etc., etc. Manufacturier du poêle en acier "L'ETOILE". Spécialité: REPARATIONS. 1092 BOULEVARD ST-LAURENT. Entre les rues Hoy et Napoléon. Tél. Bell Est 619.

\$100,000.00 A PLACER. Propriétés de Ville et Campagne, Balance de prix de Vente, Lots, Terres, Hypothèques, etc. ACHATS — VENTES — ECHANGES. ON DEMANDE A ACHETER DES LOTS A NOTRE-DAME DE GRACE. LALONDE & LAROCHELLE COURTIERS. Tél. Bell Main 683. 30 RUE ST-JACQUES.

Toute une nuit d'Eclairage pour 1/4 de cent SANS ODEUR NI FUMEE. La Vieillesse en Nickel MONTREAL BEAUTY. La plus jolie et la seule parfaite pour entrées, chambres à coucher, chambres de bains et boudoirs. Alimentée au pétrole. Une fois remplie, peut éclairer quatre nuits. Recommandée par les médecins pour les chambres de malades. Dimensions: 4 pouces par 6. Prix: 90c; 10c de plus par la poste. Prix spéciaux pour le commerce. L. J. A. SURVEYER, 52 Boulevard St-Laurent, Montréal.

EN VOUS RENDANT EN CALIFORNIE. Voyagez par le Magnifique Convoi "LOS ANGELES LIMITED". Via la route du Grand Lac Salé le pays des Mormons. Venez nous voir ou écrivez pour livrets descriptifs, horaires, taux, etc. HONE & RIVET, AGENCE GENERALE DE VOYAGES, 9 BOULEVARD ST-LAURENT. 21 Rue Bunde, Québec. Tél. Main 4977 2665. 5 Rue de Rome, Paris, France.

L. THERIAULT, ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES VOITURES DOUBLES A LOUER. 24 RUE SAINT-URBAIN. ÉTABLI EN 1808. 355 RUE CENTRE. Téléphone Main 1399. Tél. Main 3511.

UN MONTREALAIS OBLIGE D'ABANDONNER SES AFFAIRES. Il ne pouvait se passer de boisson: son commerce, à Montréal, autrefois prospère, s'en allait maintenant en ruine; deux de ses amis le firent consentir à se rendre à l'Institut Neal de Montréal, 226 rue Sherbrooke Est, et s'entendirent avec le gérant. Il y suivit le traitement Neal de trois jours contre l'habitude de la boisson. À la fin du troisième jour, son ancien désir, sa soif, son appétit de liqueur étaient disparus, il était délivré du fléau de l'intempérance et disait qu'il se sentait un homme nouveau. Dans la semaine après qu'il eut suivi le traitement, il téléphona à l'Institut Neal et dit: "Les maisons de gros m'ont avancé un fort crédit et je suis de nouveau dans les affaires. Je le dois au INSTITUT NEAL DE MONTREAL, 226 rue Sherbrooke Est. Tél. Est 459. (réc).

The Royal Line. Les plus beaux et les plus rapides Paquebots de la route canadienne. Autels avec accessoires sur tous nos bateaux pour la célébration de la Sainte Messe. HALIFAX N. E. A BRISTOL. DEPART: De Halifax: 20 Mars ROYAL GEORGE, 23 Mars ROYAL EDWARD, 3 Avril ROYAL GEORGE, 17 Avril ROYAL EDWARD. De Bristol: 20 Mars ROYAL GEORGE, 23 Mars ROYAL EDWARD, 3 Avril ROYAL GEORGE, 17 Avril ROYAL EDWARD. Hone et Rivet, 9 Boulevard St-Laurent. Thomas Cook & Son, 230 Ste-Catherine-O. On se trouve à la Compagnie de Navigation du Canada Nord Limitée. Édifice du Canadian Nord. 226-230 rue St-Jacques, Montréal.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM. A TORONTO en 7 1/2 HEURES par "l'International Limite". Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m. tous les jours. QUATRE TRAINS EXPRESS par JOUR. MONTREAL, TORONTO ET L'EST: 9 a. m., 9.45 a. m., 7.30 p. m., 10.30 p. m. Wagon-buffet, salon et bibliothèque sur les trains du soir; wagon Pullman éclairé à l'électricité, avec lampes pour lire dans les lits sur les trains de nuit. Prix réduits pour les Différents Points de la Côte du Pacifique. En force du 1er mars au 15 avril inclusivement. Passage simple de seconde classe pour ce train de nuit. MONTREAL via CHICAGO A NELSON, VANCOUVER, VICTORIA, WATKINS, TETTER, C. A. SEATTLE, SPOKANE, TACOMA, Wash., PORTLAND, \$47.70. Ore., SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, SAN DIEGO, CAL., MEXICO CI \$49.00. Mex. Prix réduits pour différents autres endroits.

WAGONS-LITS POUR TOURISTES. Laissez MONTREAL pour CHICAGO, le lundi, mercredi ou vendredi à 10.00 p. m. Pour l'accommodation de passagers porteurs de billets de première ou de seconde classe, l'accommodement est assuré avec confort ayant des wagons semblables. BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN. Une nécessité du voyage c'est le confort, lequel est assuré par la supériorité de l'équipement. Outre les spacieux wagons-dortoirs éclairés à l'électricité il y a les wagons à compartiments étroits. WAGONS-LITS POUR TOURISTES. Le lundi, mercredi ou vendredi à 10.00 p. m. Pour l'accommodation de passagers porteurs de billets de première ou de seconde classe, l'accommodement est assuré avec confort ayant des wagons semblables. BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

Montreal et Toronto. sur le train qui part tous les jours de Montréal à 10.45 a. m. pour la gare Yonge. La seule ligne qui possède cet équipement de haute classe. Les trains pour la gare Union, Toronto, partent à 8.45 a. m. et 10.00 p. m. CALEDONIA SPRINGS. POUR CONGES DE FIN DE SEMAINE, là où l'on obtient la célèbre eau Magi. Excursions de fin de semaine à PRIX REDUITS. TAUX REDUITS. Billets de MARS AU 15 AVRIL. Départ tous les jours à 10.00 a. m. de Montréal à NELSON ET SPOKANE, VANCOUVER, VICTORIA, SEATTLE ET \$47.70. SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, SAN DIEGO, CAL., MEXICO CI \$49.00. Mex. Prix réduits pour différents autres endroits.

BUREAU DES BILLETS. 218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3732. 3735 ou aux gares Victoria et Windsor. Cie Générale Transatlantique.

DE NEW-YORK AU HAVRE FARI (Francs) Départ tous les jours à 10.00 a. m. LA SAVOIE . . . . . 7 mars LA PROVENCE . . . . . 14 mars LA BRETAGNE . . . . . 21 mars LA TOURAINE . . . . . 28 mars LA SAVOIE . . . . . 4 avril LA PROVENCE . . . . . 11 avril

LE LAIT LAURENTIA. a conquis simultanément la Profession Médicale et le public qui réclamaient du lait pur, et non contaminé et qui sont en possession de ce précieux aliment. Le Lait "Laurentia" a l'avantage de se conserver indéfiniment, sous tous les climats, on peut donc s'en approvisionner d'avance pour une semaine, un mois ou un an, comme de toute autre conserve. C'est un lait complet, homogénéisé, c'est-à-dire divisé mécaniquement à l'extrême, stérilisé, sans aucune addition quelconque dans les conditions les plus hygiéniques, offrant au consommateur toute la sécurité possible: c'est le lait que toutes les familles devraient adopter. Demandez-le à votre épicer. Il est préparé à l'usine de Lacolle par la Cie Canadienne du Produits Agricoles Limitée.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 582. Dame Veuve Euclide Désaulniers, défenderesse, vs. W. J. Brindlé, défendeur, et Mmes Brodeur & Garand, défenderesses. Le onzième jour de mars 1912, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1001 rue DeMontigny Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. COUÏU, H.C.S. Montréal, 1er mars 1912.

Un chauffeur gréviste parisien voit passer un taxi-auto qui a pour conducteur un superbe nègre. —Oh! s'exclame-t-il, c'est honteux; les patrons embauchent des nègres pour en faire des jaunes!

—M'attendre? —Oui, attendez vos exploits, comme Jeanne ceux de son chevalier. Seulement, vous, c'est tant des exploits d'habitués. —Il murmura tout bas: —Si vous m'attendiez, Jacqueline, alors, c'est que... c'est que vous m'aimez. —Il ne la vit pas rougir, à cause de l'ombre, et il ajouta: —Moi, je vous aime, comme vous méritez de l'être. Il me suffit de vous regarder pour désirer d'accomplir de grandes choses, de devenir un héros tout simplement. C'est bien cela, n'est-ce pas, que vous voulez? —Oui. Non. Taisez-vous, Pierre. —Je me tairai. Mais dites-moi que vous m'aimez, Jacqueline, je vous en prie. —Troublée, elle répondit: —Allons rejoindre mon père. —L'ombre avait envahi tout le bassin d'où les rayons de lune s'étaient retirés. Mais dans leurs deux cœurs il faisait clair.

—Pardonnez-moi, mais je suis poléte, car il objecta Pierre qu'on n'obtient rien d'un fonctionnaire par les réclamations violentes, et il se faisait tout sucré et tout miel, pardon, Messieurs, vous vous trompez. —On lui coupa son discours sans ménagement: —Assez! Assez! Mais il reprit sans s'émouvoir: —Ces deux messieurs s'entre-tuaient. Je les ai simplement séparés. Félicité-toi.

—Le ne recut de réponse que des deux ivrognes qui sans hésitation le désignèrent ensemble: —C'est lui! (A suivre)

LA REVANCHE DE LA LOI. Après cette soirée de fiançailles, comme il regardait, le cœur en fête, son domicile, le jeune homme rencontra dans l'avenue deux ivrognes qui s'injuriant copieusement et, tout d'un coup, d'un commun accord, un vinrent aux mains. L'un d'eux tira de sa ceinture un couteau dont la la-

FEUILLETON DU "DEVOIR" La Petite Mademoiselle par HENRY BORDEAUX. —J'aime, dit-elle, quand vous parlez ainsi. —Alors vous en avez le mérite. Quand on sait regarder, tout vous renseigne. Et vous m'avez ouvert les yeux. Tenez, en wagon, ne voit-on pas l'image de la société? —En wagon? —Mais oui. En première classe charpenté se retire dans son coin avec majesté. Il fait une présentation en règle pour se parler, ou, si l'on adresse la parole à une femme, c'est pour... —C'est pour? —C'est par galanterie. En seconde, les voyageurs sont déjà plus bienveillants les uns pour les autres. En troisième, ils s'aident, ils se rendent ser-

à leurs yeux. Mais l'eau du bassin, devant eux, la reflétait encore. Pierre convint aisément de la faveur du destin: —Je n'ai pas eu de chance, Jacqueline. Ne me le reprochez pas. Mais je suis instruit tout de même. Au début, j'ai cru les hommes bons et les lois mauvaises. Plus tard, j'ai pensé le contraire et, dans cette étape, je vous ai même, pardonnez-moi, je vous ai condamnée. —Moi? —Parfaitement, vous, votre révolte, votre goût de l'insurrection. Car j'estimais l'obéissance aux lois indispensables à la répression de tous nos instincts maléfaisants. —Oh! les lois! —Oui, les femmes ont une tendance à s'en moquer. Il en faut, mais il en faut de bonnes. Et puis, au-dessus d'elles, qui doivent toujours s'en inspirer sous peine d'être oppressives, il y a ces "lois qui ne sont point écrites et ne sauraient être effacées." Votre père l'a dit: nous n'avons pas que des tombeaux à défendre. —Elle baissa les yeux, comme Jeanne dans sa romance à la première visite du page. —Maintenant, dit-elle, c'est moi que vous enseignez. —Surprise de la beauté du jardin sous la lune, elle ajouta: —Comme il fait doux, ce soir! —Oui, Jacqueline. Vous souvenez-vous du matin où nous nous rencon-

Samedi, le 10 mars Le "DEVOIR" Commencera la publication du "Miroir Sombre" Grand roman d'aventures à base scientifique par l'abbé Moreux le célèbre astronome directeur de l'observatoire de Bourges. Ne manquez pas de lire!

me brilla au clair de lune. Fiddle à sa nouvelle conception de la solidarité sociale et de l'honneur chevaleresque, hardi comme s'il combattait sous les yeux de son héros, Pierre se jeta sur ces frères ennemis et les sépara vivement, non sans risquer un mauvais coup. Par sa vigoureuse offensive, il était maître du champ de bataille lorsque la police, toujours opportune, survint à propos, et rebella par système à tout choix, se mit aussitôt en mesure d'arrêter les trois bulgériens. —Pardonnez-moi, objecta Pierre avec politesse, car il savait qu'on n'obtient rien d'un fonctionnaire par les réclamations violentes, et il se faisait tout sucré et tout miel, pardon, Messieurs, vous vous trompez. —On lui coupa son discours sans ménagement: —Assez! Assez! Mais il reprit sans s'émouvoir: —Ces deux messieurs s'entre-tuaient. Je les ai simplement séparés. Félicité-toi.

CALENDRIER

DIMANCHE, LE 3 MARS 1912
Deuxième dimanche du Carême.
Lever du soleil: 6 h. 38; coucher du soleil, 5 h. 49.

LUNDI, LE 4 MARS 1912
Saint Casimir, Confesseur.
Lever du soleil, 6 h. 37; coucher du soleil, 5 h. 50.

Le Nationaliste illustré
On trouvera demain dans le Nationaliste une page comique illustrée au sujet du Parlement Modèle; et une "Schneidenschritt", jouée par la musique de Sousa.

Des Musardises à l'Académie
M. Edouard Montpetit parlait hier soir avec beaucoup de finesse et de pénétration d'Edmond Rostand: des Musardises à Chantecleer. Le public s'était porté plus nombreux que jamais à l'Alliance française, où l'un des nôtres l'a entretenu, avec une compétence et une élégance auxquelles nous avions habitués quelques confrenciers français, du plus grand poète dramatique de la France contemporaine.

L'hon. M. Anger à Ottawa

L'hon. M. Anger, C.R., est parti aujourd'hui pour Ottawa où il plaidera la cause de la succession Masson devant la Cour Suprême.
Nous donnerons ce soir, dans le Nationaliste une analyse de ce beau et captivant travail.

Le ministre réussira-t-il à les apaiser?

LES DEPUTES CONSERVATEURS CANADIENS-FRANCAIS, PARTISANS DES ECOLES SEPARÉES SONT L'OBJET D'UNE SOLICITUDE TOUTE PARTICULIERE DE LA PART DE CERTAINS MEMBRES DU CABINET.
Ottawa, 2. — Le ministre a tenu aujourd'hui une séance délicate pour rassurer l'appui des députés conservateurs canadiens-français. Plusieurs ont été entendus, mais le ministre a refusé de se laisser influencer par les députés de ce parti.

Le monument d'Edouard VII

Il est probable qu'on érigeera le monument d'Edouard VII au square Phillips, c'est-à-dire à l'endroit où se trouve le monument de la Reine Victoria. Le monument sera érigé par le gouvernement fédéral.

M. Jos. Martin fait des excuses

Londres, 2. — M. Holcombe Ingleby, député pour King's Lynn a poursuivi M. Joseph Martin, député de Saint-Pancras pour injure, prétendant que ce dernier avait répété une chose entendue qu'il regrette la chose et qu'il consentait à payer les frais de la plainte que M. Ingleby a alors retirée.

Reunion conservatrice

Sherbrooke, 2. — L'association libérale conservatrice des cantons de Hastings a tenu une réunion hier après-midi. L'honorable Geo. H. Perley et le sénateur R. H. Pope ont adressé la parole.

Que les Irlandais s'unissent

Londres, 2. — Winston Churchill qui présidait à un banquet donné hier soir en l'honneur de John Redmond, a recommandé aux Irlandais de s'unir s'ils veulent obtenir le Home Rule.

Aux Assises

A la séance d'hier après-midi, le grand jury a rendu un verdict de "not guilty" dans les causes suivantes: Donato Mancini, accusé de meurtre de Armielo Santini, Antonio Dato, accusé de meurtre de Pietro Calabro, John C. Ross, accusé de meurtre de James Fitzsimons, John Cummings, accusé de meurtre de Isabella Canevara, Alexander Graham, accusé de tentative de meurtre de Maria-Louise Robillard, Sawa Tahal, alias Tahiev, Vitali John Arditi, tentative de meurtre de Frédéric Harinsky. Les grands jurés ont rapporté un verdict d'accusation non fondée dans la cause de Dr. Laurie. La Cour a adjourné à lundi prochain, à 10 heures.

M. Godfrey accepte

La demande d'une nombreuse délégation de citoyens de langue anglaise, M. C. H. Godfrey, vice-président de la compagnie d'acier de Montréal, a accepté la candidature au poste de député libéral par la démission de M. Wanklyn.

L'hon. Edouard Blake est décédé hier soir

L'éminent homme d'état s'éteint à Toronto à l'âge de 79 ans. — Ancien premier-ministre de l'Ontario. — Chef de l'opposition libérale et ministre de la justice au parlement fédéral.

Toronto, 2. — L'hon. Edouard Blake, qui souffrait depuis quatre ans d'une cruelle maladie, est décédé paisiblement à sa demeure, 449 rue Jarvis, quelques minutes avant 7 heures hier soir. Depuis son retour d'Angleterre, où il avait été frappé de paralysie en août 1907, M. Blake avait été sous les soins constants des médecins. Ses forces ont diminué graduellement depuis cette époque, et depuis un surcroît la maladie a fait de rapides progrès. Il y a deux semaines, les symptômes d'une fin prochaine ont commencé à se manifester, mais le distingué malade a gardé jusqu'à la dernière heure la lucidité d'esprit. M. Blake a manifesté le désir de se mettre au lit et il s'est assis en traversant la chambre au bras de sa garde-malade. Le Dr William Goldie, mandé en toute hâte, arrivait quelques minutes plus tard et prodiguait au patient les soins nécessaires, mais tout fut inutile.

Mme Blake et sa fille, Mme Wong, étaient sorties à ce moment et elles furent averties de l'état critique où se trouvait M. Blake. Quand elles arrivèrent, le malade était sans connaissance et il ne tarda pas à expirer. Depuis son retour d'Angleterre, M. Blake vivait dans la retraite, à sa maison de la rue Jarvis; il passait la belle saison à la Malbair. Dans les premiers temps, il suivait avec intérêt les affaires publiques, mais peu à peu il dut renoncer à toute préoccupation extérieure. Il avait cependant conservé toute sa lucidité d'esprit. Edouard Blake était né à St-Jean, N.B., le 27 mars 1832.

L'hon. Edouard Blake était le fils aîné de feu l'hon. W. Hume Blake, homme d'état canadien bien connu, qui devint plus tard Chancelier du Haut Canada, actuellement la province Ontario. Ses parents étaient d'origine irlandaise. M. Blake vivait dans la retraite, à sa maison de la rue Jarvis; il passait la belle saison à la Malbair. Dans les premiers temps, il suivait avec intérêt les affaires publiques, mais peu à peu il dut renoncer à toute préoccupation extérieure. Il avait cependant conservé toute sa lucidité d'esprit. Edouard Blake était né à St-Jean, N.B., le 27 mars 1832.

L'hon. Edouard Blake appartenait à l'église d'Angleterre. Il épousa en 1858, Marguerite, fille de l'évêque de Toronto, le cardinal John Henry Cardinal, dont il eut deux fils et une fille qui, avec leur mère, lui survivent. Le premier ministre et Sir Wilfrid Laurier ont envoyé des messages de sympathie à la famille de feu l'hon. Edouard Blake.

Les libéraux ne s'entendent pas

LES CANADIENS-FRANCAIS DE MANDENT DES ECOLES SEPARÉES POUR LA MINORITE DU KEEWATIN, MAIS LES ANGLAIS PROTESTANTS S'Y OPPOSENT. (Service particulier)
Ottawa, 1. — La gauche ne s'entend pas encore sur l'attitude à adopter à l'égard du bill du Manitoba. Des renseignements précis nous permettent d'affirmer qu'à leur grande réunion d'hier, les libéraux canadiens-français ont proposé de soumettre à la Chambre, la semaine prochaine, une résolution demandant des écoles séparées pour la minorité du Keewatin.

Tu par un convoi de l'intercolonial

Québec, 2 mars. — M. Samuel Malouin, de Charly, a été tué par un train de marchandises sur la voie de l'intercolonial où il travaillait avec une équipe d'ouvriers. Le groupe était occupé à relever un char brisé qui se trouvait suspendu quand tout à coup la chaîne qui le retenait cassa, et Malouin fut déversé. On le transporta à la gare où un prêtre et un médecin furent appelés et il mourut quelques instants après.

M. Rowell et M. Laurier s'entrelient

LES DEUX LEADERS DE L'OPPOSITION LIBERALE PARLENT DES ECOLES DU KEEWATIN ET SONGENT A PREPARER LEURS BATTERIES.
Ottawa, 1. — M. Rowell, le chef de l'opposition ontarienne, à la législature de Toronto, est de passage à Ottawa, ce soir. Il y est arrivé vers sept heures. Derrière lui se trouvent, tantôt et ce soir, vers les huit heures, il a eu une longue entrevue avec M. Laurier. Tous deux ont causé des conditions auxquelles le ministre Borden cède une partie du Keewatin à l'Ontario, et l'autre, au Manitoba. On sait que les oppositionnistes d'Ontario trouvent étrange la façon de procéder de M. R. L. Borden et de son ministère à l'endroit de leur province. Ils auraient voulu que le gouvernement fédéral lui accordât un port de mer soit Port Nelson, soit Fort Churchill, sur la baie d'Hudson dans le territoire du Manitoba par le bill des écoles séparées manitobaines. La cession par le ministère, d'une lisière de deux cent cinquante milles de long et de cinq milles de large, à la province d'Ontario, sur le terrain annexé au Manitoba, ne fait pas l'affaire des oppositionnistes d'Ontario. Ils prétendent que cette province avait droit à un meilleur traitement, et autre chose qu'une simple servitude sur le Keewatin manitobain. Et ils affirment aussi que les conditions de cette annexion au Manitoba, au point de vue financier, sont telles qu'elles justifient les provinces d'intervenir et de demander qu'une conférence interprovinciale ait lieu afin de consulter toutes les provinces quant à l'opportunité de consentir un tel agrandissement et de telles compensations en argent au ministère manitobain.

Le docteur Laurie aux Assises

Le Dr Laurie, accusé d'homicide, devra subir son procès, tel l'a décidé le magistrat Leet qui a présidé à l'enquête tenue dans cette cause d'un intérêt plus qu'ordinaire. Comme on le sait, l'accusation portée contre le Dr Laurie a suivi la mort d'un jeune fils nommé Thomasson. C'est sur les déclarations de celui-ci faites quelques heures avant sa mort, que le médecin a été arrêté. Le juge, le docteur Laurie, qui a été condamné par le magistrat Leet qui couvre plusieurs feuilles de papier, a été déposé dans le dossier.

Un mouvement de protestation à Winnipeg

Winnipeg, 2. — Avant-hier soir, des représentants de toutes les paroisses catholiques de Winnipeg se sont réunis et ont décidé d'organiser pour la semaine prochaine, une assemblée de protestation contre l'attitude du gouvernement fédéral relativement aux frontières du Manitoba et à son inertie à propos des écoles séparées de la province. Les catholiques de toutes les paroisses de la province seront invités à y venir à l'assemblée.

Le gouvernement Desrochers près de la défaite

PAR UN VOTE DE 68 CONTRE 67, LE MINISTRE DU PARLEMENT MODELE SE MAINTIEND AU POUVOIR. — UNE SOIREE AMUSANTE. — INTERPELLATIONS ET AVIS DE MOTION. — LE PLEBISCITE SUR LA LOI NAVALE.
Peu s'en est fallu que le ministère ne fût la victime hier soir; il ne s'est maintenu que par une voix de majorité. L'amendement du chef de l'opposition fut battu par quatre voix. M. Marier, député de la gauche, proposa de tenir un référendum sur la question de la marine. M. G. Ménard, ministre de la justice, demanda l'ajournement. La Chambre vota sur cette dernière proposition. Quelques membres de la droite soutinrent la gauche et l'on croit un moment que le ministère est battu. Finalement l'emporte par une voix de majorité: le vote a été de 68 contre 67.

Les suffragettes en colère brisent les vitres

Elles croient ainsi forcer le gouvernement à reconnaître leurs demandes. — Mme Pankhurst jette des pierres dans la fenêtre du premier ministre. — cent cinquante arrestations.

Londres, 2. — Les mineurs en grève ayant obtenu que le gouvernement reconnaisse leurs griefs en menaçant de paralyser les affaires, les suffragettes voulurent à leur tour menacer le commerce du pays. Elles ont débuté en brisant les vitres des magasins, des bureaux du gouvernement et des clubs. L'affaire était tellement bien organisée que la police n'a pas eu le temps de s'opposer à l'exécution. Cent cinquante femmes ont été traitées aux postes de police par les agents et les marchands. C'est surtout dans les environs de la place Trafalgar, dans la Strand, la rue Regent, Pall Mall et la rue Oxford où se trouvent les grands magasins de bijouterie que le désordre a été le plus grand. Mme Emmeline Pankhurst, Mme Marshall et Mme Tukes se sont rendues en automobile, vers 6 heures, à la maison du premier ministre, rue Downing. Elles mirent pied à terre et lancèrent des pierres dans les vitres qui volèrent en morceaux, avant que la police ait pu intervenir. Elles furent arrêtées toutes les trois, mais en route pour le poste, elles parvinrent encore à lancer des pierres dans les fenêtres du ministère des Colonies. A la même heure, les suffragettes commençaient leur œuvre de destruction dans le quartier des magasins. Elles arrivaient en taxi-automobile, se faisant aider par les chasseurs des magasins pour descendre et brisaient les fenêtres à coups de pierres ou de matras. La police a veillé toute la nuit sur les montres pour empêcher le pillage. Les dégâts s'élevèrent à plusieurs milliers de livres.

Un mouvement de protestation à Winnipeg

Winnipeg, 2. — Avant-hier soir, des représentants de toutes les paroisses catholiques de Winnipeg se sont réunis et ont décidé d'organiser pour la semaine prochaine, une assemblée de protestation contre l'attitude du gouvernement fédéral relativement aux frontières du Manitoba et à son inertie à propos des écoles séparées de la province. Les catholiques de toutes les paroisses de la province seront invités à y venir à l'assemblée.

Le gouvernement Desrochers près de la défaite

PAR UN VOTE DE 68 CONTRE 67, LE MINISTRE DU PARLEMENT MODELE SE MAINTIEND AU POUVOIR. — UNE SOIREE AMUSANTE. — INTERPELLATIONS ET AVIS DE MOTION. — LE PLEBISCITE SUR LA LOI NAVALE.
Peu s'en est fallu que le ministère ne fût la victime hier soir; il ne s'est maintenu que par une voix de majorité. L'amendement du chef de l'opposition fut battu par quatre voix. M. Marier, député de la gauche, proposa de tenir un référendum sur la question de la marine. M. G. Ménard, ministre de la justice, demanda l'ajournement. La Chambre vota sur cette dernière proposition. Quelques membres de la droite soutinrent la gauche et l'on croit un moment que le ministère est battu. Finalement l'emporte par une voix de majorité: le vote a été de 68 contre 67.

Le monument d'Edouard VII

Il est probable qu'on érigeera le monument d'Edouard VII au square Phillips, c'est-à-dire à l'endroit où se trouve le monument de la Reine Victoria. Le monument sera érigé par le gouvernement fédéral.

M. Jos. Martin fait des excuses

Londres, 2. — M. Holcombe Ingleby, député pour King's Lynn a poursuivi M. Joseph Martin, député de Saint-Pancras pour injure, prétendant que ce dernier avait répété une chose entendue qu'il regrette la chose et qu'il consentait à payer les frais de la plainte que M. Ingleby a alors retirée.

Reunion conservatrice

Sherbrooke, 2. — L'association libérale conservatrice des cantons de Hastings a tenu une réunion hier après-midi. L'honorable Geo. H. Perley et le sénateur R. H. Pope ont adressé la parole.

Que les Irlandais s'unissent

Londres, 2. — Winston Churchill qui présidait à un banquet donné hier soir en l'honneur de John Redmond, a recommandé aux Irlandais de s'unir s'ils veulent obtenir le Home Rule.

Aux Assises

A la séance d'hier après-midi, le grand jury a rendu un verdict de "not guilty" dans les causes suivantes: Donato Mancini, accusé de meurtre de Armielo Santini, Antonio Dato, accusé de meurtre de Pietro Calabro, John C. Ross, accusé de meurtre de James Fitzsimons, John Cummings, accusé de meurtre de Isabella Canevara, Alexander Graham, accusé de tentative de meurtre de Maria-Louise Robillard, Sawa Tahal, alias Tahiev, Vitali John Arditi, tentative de meurtre de Frédéric Harinsky. Les grands jurés ont rapporté un verdict d'accusation non fondée dans la cause de Dr. Laurie. La Cour a adjourné à lundi prochain, à 10 heures.

M. Godfrey accepte

La demande d'une nombreuse délégation de citoyens de langue anglaise, M. C. H. Godfrey, vice-président de la compagnie d'acier de Montréal, a accepté la candidature au poste de député libéral par la démission de M. Wanklyn.

Lettre de Québec

LA LOI DE REDISTRIBUTION ENTRAINE EN VIGUEUR LE JOUR DE SA SANCTION. — LA SECTION DE LA VOIRIE. — POUR L'ABOLITION DES PEAGES. — LA LOI ELECTORALE. — LES AMENDEMENTS A LA LOI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 1. — L'assistance est très mince cet après-midi; c'est à peine s'il reste deux ou trois députés de la région de Montréal. Comme attendu, plusieurs messages du Conseil Législatif. Pour annoncer, son concours ou signalant ses divergences avec l'assemblée législative en matière de législation privée. Les divergences ne sont pas graves. A propos, le conseil législatif qui a tué le bill créant deux municipalités dans la paroisse St-Nicolas, pourrait revenir sur sa décision. Le bill n'a été rejeté que par une voix, comme il y a des intérêts politiques en jeu, affirmement, on ne sait ce qui peut arriver. En tout cas, M. Cléophas Blouin, ancien député de Lévis, actuellement shérif de Québec, suit l'affaire de près, remplaçant peut-être M. Roy, le député actuel de Lévis, qui ne veut pas se brûler les doigts.

Encore un pas et le projet de redistribution sera en route pour le Conseil Législatif. Pour annoncer, son concours ou signalant ses divergences avec l'assemblée législative en matière de législation privée. Les divergences ne sont pas graves. A propos, le conseil législatif qui a tué le bill créant deux municipalités dans la paroisse St-Nicolas, pourrait revenir sur sa décision. Le bill n'a été rejeté que par une voix, comme il y a des intérêts politiques en jeu, affirmement, on ne sait ce qui peut arriver. En tout cas, M. Cléophas Blouin, ancien député de Lévis, actuellement shérif de Québec, suit l'affaire de près, remplaçant peut-être M. Roy, le député actuel de Lévis, qui ne veut pas se brûler les doigts.

Le gouvernement Desrochers près de la défaite

PAR UN VOTE DE 68 CONTRE 67, LE MINISTRE DU PARLEMENT MODELE SE MAINTIEND AU POUVOIR. — UNE SOIREE AMUSANTE. — INTERPELLATIONS ET AVIS DE MOTION. — LE PLEBISCITE SUR LA LOI NAVALE.
Peu s'en est fallu que le ministère ne fût la victime hier soir; il ne s'est maintenu que par une voix de majorité. L'amendement du chef de l'opposition fut battu par quatre voix. M. Marier, député de la gauche, proposa de tenir un référendum sur la question de la marine. M. G. Ménard, ministre de la justice, demanda l'ajournement. La Chambre vota sur cette dernière proposition. Quelques membres de la droite soutinrent la gauche et l'on croit un moment que le ministère est battu. Finalement l'emporte par une voix de majorité: le vote a été de 68 contre 67.

Un mouvement de protestation à Winnipeg

Winnipeg, 2. — Avant-hier soir, des représentants de toutes les paroisses catholiques de Winnipeg se sont réunis et ont décidé d'organiser pour la semaine prochaine, une assemblée de protestation contre l'attitude du gouvernement fédéral relativement aux frontières du Manitoba et à son inertie à propos des écoles séparées de la province. Les catholiques de toutes les paroisses de la province seront invités à y venir à l'assemblée.

Le gouvernement Desrochers près de la défaite

PAR UN VOTE DE 68 CONTRE 67, LE MINISTRE DU PARLEMENT MODELE SE MAINTIEND AU POUVOIR. — UNE SOIREE AMUSANTE. — INTERPELLATIONS ET AVIS DE MOTION. — LE PLEBISCITE SUR LA LOI NAVALE.
Peu s'en est fallu que le ministère ne fût la victime hier soir; il ne s'est maintenu que par une voix de majorité. L'amendement du chef de l'opposition fut battu par quatre voix. M. Marier, député de la gauche, proposa de tenir un référendum sur la question de la marine. M. G. Ménard, ministre de la justice, demanda l'ajournement. La Chambre vota sur cette dernière proposition. Quelques membres de la droite soutinrent la gauche et l'on croit un moment que le ministère est battu. Finalement l'emporte par une voix de majorité: le vote a été de 68 contre 67.

Le monument d'Edouard VII

Il est probable qu'on érigeera le monument d'Edouard VII au square Phillips, c'est-à-dire à l'endroit où se trouve le monument de la Reine Victoria. Le monument sera érigé par le gouvernement fédéral.

M. Jos. Martin fait des excuses

Londres, 2. — M. Holcombe Ingleby, député pour King's Lynn a poursuivi M. Joseph Martin, député de Saint-Pancras pour injure, prétendant que ce dernier avait répété une chose entendue qu'il regrette la chose et qu'il consentait à payer les frais de la plainte que M. Ingleby a alors retirée.

Reunion conservatrice

Sherbrooke, 2. — L'association libérale conservatrice des cantons de Hastings a tenu une réunion hier après-midi. L'honorable Geo. H. Perley et le sénateur R. H. Pope ont adressé la parole.

Que les Irlandais s'unissent

Londres, 2. — Winston Churchill qui présidait à un banquet donné hier soir en l'honneur de John Redmond, a recommandé aux Irlandais de s'unir s'ils veulent obtenir le Home Rule.

Aux Assises

A la séance d'hier après-midi, le grand jury a rendu un verdict de "not guilty" dans les causes suivantes: Donato Mancini, accusé de meurtre de Armielo Santini, Antonio Dato, accusé de meurtre de Pietro Calabro, John C. Ross, accusé de meurtre de James Fitzsimons, John Cummings, accusé de meurtre de Isabella Canevara, Alexander Graham, accusé de tentative de meurtre de Maria-Louise Robillard, Sawa Tahal, alias Tahiev, Vitali John Arditi, tentative de meurtre de Frédéric Harinsky. Les grands jurés ont rapporté un verdict d'accusation non fondée dans la cause de Dr. Laurie. La Cour a adjourné à lundi prochain, à 10 heures.

M. Godfrey accepte

La demande d'une nombreuse délégation de citoyens de langue anglaise, M. C. H. Godfrey, vice-président de la compagnie d'acier de Montréal, a accepté la candidature au poste de député libéral par la démission de M. Wanklyn.

Le conseil législatif

Le Conseil Législatif a fait beaucoup de besogne hier. Les conseillers ont d'abord siégé en comité des bills privés où ils ont passé un grand nombre de bills, les uns avec certains amendements, les autres sans amendement. Puis, à trois heures, de l'après-midi, le Conseil a siégé en séance régulière et a passé en troisième lecture tous ces bills. Ceux qui sont passés sans amendement sont les suivants: paroisse de St-Denis de Beauport, paroisse de St-Denis de Montréal; Montréal L. H. & P. Co.; Corporation Agencies Ltd.; Commission scolaire catholique de la paroisse de St-Michel Archange de Montréal. Les bills privés suivants ont subi leur troisième lecture après quelques amendements: Commission scolaire catholique de la cité de Montréal; ratification d'un règlement passé par la ville de Salaberry; ratification de taxes en faveur de la Montreal Cotton Co.; Admission de Geo. Williamson au Bureau; The Matthews-Laing Co. Ltd.; Succession Plessis dit Bélar; Amendements à la charte de la ville de Joliette; ratification d'un acte de vente passé par E. C. Guy à W. J. Hall; amendements à la charte du Country Club de Montréal. Après cette séance, les conseillers ont siégé de nouveau en comité des bills privés.